

PORTÉ DISPARU DEPUIS QUATRE JOURS À TAMANRASSET

LE PETIT ABDELKADER RETROUVÉ MORT DANS UN IMMEUBLE ABANDONNÉ

Page 16

AUTOROUTE EST-OUEST

**CIRCULATION
MODIFIÉE
JUSQU'AU
3 SEPTEMBRE**

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4078 | Lundi 31 août 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

COVID-19 EN ALGÉRIE

**LÉGÈRE
BAISSE
DU NOMBRE
DE NOUVEAUX
CAS**

Page 16

**MARCHÉ PÉTROLIER, GAZ DE SCHISTE, PRIX
DE L'ÉNERGIE, RAFFINERIE D'AUGUSTA...**

ATTAR FAIT LE POINT

Pages 3-4



EN UNE SEULE JOURNÉE

**65 FEUX
DE FORÊTS
DÉCLARÉS
DANS
17 WILAYAS**

Page 16



COMMERCE EXTÉRIEUR
AVEC LES PAYS VOISINS
SUBSAHARIENS

**UN NOUVEAU
RÈGLEMENT
POUR LES
EXPORTATIONS**

Page 12



RELANCE ÉCONOMIQUE

**LE CNES VA SOUMETTRE
QUATRE RAPPORTS
AU GOUVERNEMENT**

Page 3



REMISE DU CERTIFICAT D'ARRÊT DE TRAVAIL
EN LIGNE

**LES PRÉCISIONS
DE LA CNAS**

Page 2



131
tenues de
protection
distribuées au
profit des médecins
à Constantine.

530
mille élèves
attendus pour
la rentrée de
la formation
professionnelle.

805 mille
décès dans le
monde depuis le
début de la
pandémie sanitaire.

Réouverture du Parc national des cèdres de Theniet el-Had

Le parc national des cèdres de Theniet El-Had a rouvert ses portes après cinq mois de fermeture dans le cadre des dispositions de prévention de la Covid-19. Les visiteurs pourront désormais pratiquer diverses activités touristiques et environnementales individuelles, dont la marche, les randonnées, la découverte de sites naturels, l'escalade du pic Ras-Brarit et la visite de la zone de Aïn-Harhara. La mesure de réouverture de la forêt d'El-Medad a été précédée d'une large opération de désinfection et de nettoyage des entrées et sorties de cet espace boisé ainsi que des espaces de repos et de loisirs pour les familles et les aires de jeux pour enfants. Au passage, des panneaux et affiches de sensibilisation ont été placés pour inviter les visiteurs à respecter les mesures sanitaires et préventives, notamment le port du masque de protection, le respect des règles d'hygiène et de la distanciation sociale. La même source a confirmé qu'en cas de non-respect de ces mesures sanitaires, il sera procédé à la reconduction de la fermeture immédiate de la forêt d'El-Medad.



Il se fait faire un masque en or pour se protéger du coronavirus

Si la pandémie qui bouleverse la planète depuis le printemps a vu fleurir par centaines des prototypes de masques aux propriétés et aux styles divers, celui-ci est pour le moins unique en son genre. Un Indien a en effet raconté avoir déboursé environ 4.000 dollars, soit l'équivalent de 3.500 euros environ pour un masque en or, réalisé sur mesure, supposé le protéger de l'épidémie de coronavirus qui frappe le pays. 8 jours ont été nécessaires pour permettre à des artisans de confectionner le masque recouvert de métal précieux.

Le nom d'un village mal orthographié pendant... 60 ans

Après une longue bataille administrative, un village du Puy-de-Dôme a réussi à récupérer son véritable nom. À la fin des années 50, le nom de cette commune est devenu - Villosanges -, au lieu de Villossanges. Cette erreur orthographique a finalement pu être modifiée par un décret, pas moins de 60 ans plus tard. Les habitants s'appellent les Villossangeois, les panneaux de signalisation postés aux quatre coins de commune affichent fièrement leurs deux 's', le site de la mairie revendique lui aussi son vrai nom, et pourtant la commune s'orthographie officiellement Villosanges sur le site de l'Insee.

Campagne de lutte contre le squat des plages à Aïn el-Turck



Les services de la sûreté de daïra de Aïn el-Turck ont lancé une campagne visant à lutter contre le phénomène du squat des plages par certains groupes proposant à des prix forts tables et

chaises aux estivants. Cette campagne, qui s'inscrit dans le cadre des mesures préventives liées à la lutte contre la pandémie de coronavirus, a touché plusieurs plages. La comiche oranaise connaît une affluence importante des estivants de toutes les régions du pays, notamment après la réouverture des plages et des espaces de loisirs. Les services de la sûreté de daïra de Aïn el-Turck veillent également au respect, par les estivants, des gestes barrières comme la distanciation physique et le port obligatoire du masque de protection. Dans ce cadre, plusieurs infractions ont été relevées, selon la même source. Le communal fait état de 189 cas d'infraction au confinement sanitaire durant la période allant du 15 et le 24 août courant. 237 véhicules et 47 motos ont été mis à la fourrière. En outre, 27 magasins ont fait l'objet de propositions de fermeture en raison du non-respect des heures de confinement ou du manque de conditions de protection sanitaire.

La restauration du stade Omar-Hamadi bientôt lancée

Les travaux de restauration du stade Omar-Hamadi de Bologhine débiteront à partir de la semaine prochaine, a annoncé jeudi le directeur général de la SSPA/USMA. Certes, nous avons mis beaucoup de retard dans le lancement de ces travaux, initialement prévus pour le début du mois de juillet, mais tout est entré dans l'ordre et nous allons pouvoir entamer la restauration de cette enceinte mythique à partir de la semaine prochaine. Le directeur général du club algérois a expliqué les retards dans le lancement des travaux par les différents problèmes administratifs liés essentiellement au renouvellement du contrat avec l'APC de Bologhine. La réunion du Conseil d'administration de la SSPA/USMA a été consacrée à l'approbation de la politique sportive et administrative ainsi que les démarches à suivre pour la réalisation des projets entrepris par le groupe Serport, le nouvel actionnaire majoritaire du club algérois.

Parmi les grands projets que compte réaliser le groupe Serport,



la réalisation d'un centre de formation à Aïn-Bénian, le nouveau du cercle mythique de l'USM Alger et l'exploitation d'un stade de football conforme au standing et aux ambitions du club algérois, probablement le stade de Douera, ainsi que la mise en place d'un pôle commercial dédié aux produits dérivés du club.

D
I
X
I
L
T



Sabri Boukadoum

"Je suis venu sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour écouter d'abord, discuter et échanger les points de vue sur la situation au Mali de manière à ce que le peuple malien puisse vivre dans la paix, la sérénité et la concorde."

RELANCE ÉCONOMIQUE

Le CNES va soumettre quatre rapports au gouvernement



Le Conseil national économique et social (CNES), récemment investi de la mission d'intermédiaire entre les opérateurs économiques et le Gouvernement, remettra, cette semaine, quatre rapports inhérents à l'état des lieux et à la relance structurelle de l'économie nationale, a annoncé, hier à Alger, son Président, Rédha Tir.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Quatre rapports du CNES, relatifs à l'état des lieux, aux objectifs et aux recommandations pour une transformation et une relance structurelle de l'économie, seront remis cette semaine au président de la République qui en a exclusivement saisi le Conseil, durant la période de confinement", a déclaré M. Tir sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale.

Plus précisément, il s'agit des rapports inhérents au système national d'information statistique, au système coopératif dans le domaine agricole, à la transition énergétique "du point de vue comportementale" et enfin au "Doing business". Ce dernier contenant l'ensemble des "entraves" recensées par le Conseil en

matière de climat des affaires en Algérie, a-t-il détaillé.

A ce sujet, l'intervenant a également fait état du transfert du volet lié au Doing business du ministère de l'Industrie vers le CNES, sur la demande de ce dernier.

Les rapports en question, a-t-il ajouté, ont mobilisé plus de 250 cadres ministériels et environ 20 cadres algériens établis à l'étranger parmi les éminences nationales, au moyen de la visio-conférence et dans "le respect des règles de distanciation physique et des précautions sanitaires en vigueur".

Tout en précisant que le CNES en a également été saisi à quatre reprises par le Premier ministre, l'hôte de la Radio a ajouté que ledit Conseil œuvre à l'atteinte des objectifs du chef de l'Etat, dans le domaine économique et ce, à très court terme (31 décembre 2020), à court terme (2021) et à moyenne échéance (2022).

Abordant "le changement de la méthode de travail" du CNES, son président a évoqué des "outils modernes pour une croissance économique qui n'épuise pas nos ressources naturelles". Et de poursuivre à ce propos: "Nous sommes là pour protéger ces ressources (...) les services permettent cette croissance modérée", avant de plaider pour "le recours à la ressource humaine nationale".

Précisant davantage les missions assignées audit Conseil, son premier responsable détaille: "Le CNES est dans l'anticipation, la surveillance des événements et des politiques publiques", faisant savoir l'élaboration de 50 fiches thématiques relatives à ces dernières.

"C'est un tableau de bord que nous met-

tons à la disposition du président de la République et du Premier ministre, dans une optique moderne".

"Un intranet gouvernemental que nous leur ouvrons pour qu'il soit directement consulté", a-t-il encore explicité.

Tout en mettant en avant les critères de "compétence et de représentativité" déterminant l'éligibilité des membres au CNES, son président a assuré que celui-ci "deviendra un organe prestigieux, une arme de participation forte et citoyenne de réflexion et d'intelligence stratégique".

Tout en annonçant également la parution, courant de cette semaine, des nouveaux textes régissant ledit Conseil, M. Tir ajoutera que celui-ci s'attèlera à "ouvrir le champ au débat citoyen, à travers des thématiques organisées hebdomadairement dans les campus universitaires et ce, à compter du 15 septembre prochain".

Lors du Conseil des ministres du 23 août dernier, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait ordonné le Gouvernement, sous la supervision du Premier ministre, à l'effet de veiller à la mise en œuvre sur le terrain des décisions et recommandations de la Conférence nationale de relance socio-économique, tenue les 16 et 17 août, afin qu'elles ne restent pas de simples écrits.

Dans ce sens, il a chargé le CNES d'assurer le rôle de médiateur entre le Gouvernement et les opérateurs économiques, en s'érigant en cellule de veille pour le suivi de la mise en œuvre.

L. B.

REMISE DU CERTIFICAT D'ARRÊT DE TRAVAIL EN LIGNE

Les précisions de la CNAS

La nouvelle procédure de la remise à distance des certificats d'arrêt de travail via le site internet "EL-Hanaa", déployé par la Caisse nationale des travailleurs salariés "CNAS" se généralise à travers les wilayas. Désormais, il suffit de simples clics et quelques informations à remplir pour fournir le certificat et éviter par là les répercussions financières dues à des retards de l'envoi de ce document.

Dans une déclaration rapportée par la radio nationale, le directeur de l'agence d'Alger centre, Saïd Djamel Eddine, explique que l'assuré doit s'inscrire dans le site web El-Hanaa pour qu'il puisse envoyer son certificat; qui sera réceptionné directement par la CNAS.

"Le Centre payeur où le souscripteur est affilié procédera à l'exploitation des données et à l'envoi médical si nécessaire", indique-t-il en ajoutant que si l'assuré doit être convoqué, il recevra un SMS afin de se présenter au centre et de compléter son dossier. Cette nouvelle procédure a pour objectif de simplifier les démarches administratives, assure le sous-directeur des prestations au niveau de l'agence d'Alger, Karam Azouaou, soulignant que cela évitera aux citoyens de se déplacer. Selon lui, l'immatérialisation de la déclaration de l'arrêt de travail est la raison principale de cette démarche qui entre dans le cadre de la digitalisation de la CNAS.

CORSICA LINEA

La compagnie maritime reporte ses dessertes vers l'Algérie

La compagnie maritime française Corsica Linea a remporté toutes ses dessertes à destination de l'Algérie jusqu'au 14 septembre 2020, a indiqué la compagnie dans un communiqué publié sur son compte Twitter. "La fermeture des frontières décrétée par les Gouvernements, algérien et français, jusqu'à nouvel ordre, contraint CORSICA LINEA à annuler l'ensemble de ses traversées jusqu'au 14 septembre 2020 inclus", a précisé la compagnie de navigation maritime.

Pour rappel, les frontières aériennes et maritimes de l'Algérie sont fermées depuis mars dernier, en raison de la propagation du nouveau coronavirus.

R. N.

ATTAR LE CONFIRME :

"Le dossier de la raffinerie d'Augusta est en justice"

PAR RACIM NIDHAL

Le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar, a confirmé hier que la Justice s'est saisie du dossier de la raffinerie d'Augusta en Sicile (Italie), acquise par le groupe Sonatrach en mai 2018 pour un montant de plus de 700 millions de dollars.

"Quand on m'a informé du projet (rachat de la raffinerie d'Augusta, ndr), on m'a dit que c'était une bonne affaire, ça va réduire nos importations, on va pouvoir traiter le brut algérien. J'ai dit que c'est une bonne affaire. Mais finalement, le dossier est tout à fait autre", a déclaré le ministre de l'énergie dans l'émission LSA Direct du Soir d'Algérie.

Abdelmadjid Attar a ajouté, que le dossier

de cette raffinerie est en Justice et a préféré ne pas trop en parler et laisser la justice faire son travail. En juillet dernier, la presse nationale avait rapporté que le tribunal de Bir-Mourad-Raïs (Alger), a décidé d'engager une enquête pour situer les responsabilités dans l'acquisition par Sonatrach de la raffinerie d'Augusta en Italie. Selon la même source, la justice a placé en détention provisoire l'ex-vice-président du groupe Sonatrach Ahmed Mazighi et conseiller de l'ancien P-dg de Sonatrach Abdelmoumen Ould Kaddour. Il est poursuivi pour dilapidation de l'argent public et abus de fonctions.

Pour rappel, après avoir signé l'accord de vente avec Esso Italiana, filiale italienne d'ExxonMobil, en mai 2018, Sonatrach a

conclu la vente de la raffinerie d'Augusta le 1er décembre 2018. Sonatrach avait précisé à l'époque, que "le périmètre de cette transaction inclut la raffinerie d'Augusta, les trois terminaux pétroliers de Palerme, Naples et Augusta, ainsi que les participations dans des pipelines reliant la raffinerie aux différents terminaux". Cette acquisition a fait couler beaucoup d'encre, tant sur le montant de son achat de 725 millions de dollars jugé exorbitant pour une raffinerie vieille de 70 ans. Aussi, Sonatrach avait mis en avant le fait que la raffinerie allait traiter le brut algérien, et ainsi combler le déficit national en produits raffinés. Mais, en réalité, la raffinerie d'Augusta était conçue pour des bruts de densités moyennes et lourdes et non pas

pour du brut léger de la catégorie de ceux que produit l'Algérie. La compagnie nationale s'est retrouvée d'ailleurs obligée de contracter un prêt de 150 millions de dollars auprès de l'Arab Petroleum Investment Corporation Apicorp, pour l'achat de brut de la Saudi Aramco à destination de la même raffinerie de Sonatrach en Italie. Elle a même contracté des prêts pour les travaux de maintenance de la raffinerie, qui est de l'ordre de 100 millions de dollars. Ainsi, près d'un milliard de dollars ont été déboursés par Sonatrach pour acheter une raffinerie âgée de sept décennies auprès de son ancien propriétaire américain ExxonMobil.

R. N..

AIR ALGÉRIE

La compagnie fait don de deux simulateurs à l'IAES

Dans le cadre de l'encouragement de la recherche scientifique, Air Algérie a procédé à une donation de deux simulateurs de vol B727 et B737, avec équipements et pièces de rechange en guise de support pédagogique de formation au profit de l'Institut de l'aéronautique et des études spatiales, IAES, de l'Université de Blida, a annoncé le dimanche 30 août 2020 la compagnie aérienne nationale dans un communiqué publié sur sa page Facebook. Cette donation contribuera à faire avancer la maîtrise du domaine aéronautique, par les étudiants de l'Institut de l'Aéronautique et des Etudes Spatiales IAES, selon la même source.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

5 morts et 226 blessés en 24 heures

Cinq personnes sont mortes et 226 autres ont été blessées, dans des accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 24 heures à travers le pays, selon un bilan établi hier par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Guelma avec un mort et 13 blessés, note la même source.

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 36 opérations de sensibilisation à travers 10 wilayas pour rappeler aux citoyens la nécessité du respect du confinement, la distanciation physique et autres mesures de prévention.

Les unités de la Protection civile ont mené, dans le même cadre, 42 opérations de désinfection générale à travers 11 wilayas ayant touché des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles. Durant la même période, 6 personnes sont mortes par noyade dont 5 en mer au niveau des wilayas de Tlemcen (un jeune homme âgé de 25 ans), d'Ain Temouchent (un homme âgé de 31 ans), de Chlef (2 jeunes filles de la même famille), de Bejaia (un adolescent âgé de 18 ans), et un enfant de 14 ans repêché dans une retenue collinaire dans une cité dans le commune de Metlili à Ghardaïa.

En outre, il a été enregistré durant les dernières 24 heures, 124 incendies ayant détruit 541 hectares (ha) de forêts, 75 ha de maquis, 157 ha d'herbes, 2020 bottes de foin, 11.911 arbres fruitiers et 97 palmiers, précise la même source.

R. N.

FORMATION PROFESSIONNELLE

530.000 apprentis vont rejoindre les bancs

La rentrée de la formation professionnelle sera avancée à la mi-octobre. Pour rattraper le temps perdu, le ministère de la Formation professionnelle a décidé d'assurer l'application du protocole sanitaire et de consacrer un nouveau programme d'enseignement.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

La ministre de la Formation professionnelle, Hoyam Benfriha, a assuré lors d'une visite d'inspection dans un centre à Alger que "la rentrée des 530.000 élèves apprentis sera entièrement sécurisée par un protocole sanitaire". Les centres de formation affûtent déjà leurs armes, pour se préparer aux programmes de formation et l'encadrement pédagogique. Cette fois, il y a des nouveautés dans le planning de la formation. La ministre souligne que "les enseignants s'attèleront à la préparation des ateliers, groupes de cours et la planification pour la mise en place d'une rentrée conformément aux mesures sanitaires". Au lieu d'attendre le programme du terrain et des stages pratiques à la mi-février, le ministère a décidé d'accélérer le pas en laissant aux responsables le choix des stages aux apprentis avec des cours qui



se dérouleront à temps partiel soit la matinée ou l'après-midi. Pour cette année, les nouvelles filières qui ont été mises en place à savoir les TIC dans le centre spécialisé à Rahmania à Alger, ou celui du marketing digital à Annaba, seront sanctionnées par une formation pratique de haut niveau et un diplôme reconnu et aux normes. D'autres filières seront également renforcées, à l'instar des centres de formation en agriculture, horticulture et du bâtiment, comptabilité et finances, informatique et réseau, communication et management. Selon un dernier bilan fourni par le ministère, il s'avère que les nouveaux élèves sont séduits par les métiers des télécoms, l'informatique, la communication et le marketing. D'autres domaines de for-

mation nouvellement créés ont le vent en poupe, tels que les métiers relatifs à l'hygiène et la sécurité, les ressources humaines et la formation du personnel, assurance et banque et management. Cela dit, les filières classiques seront également boostées, selon une nouvelle nomenclature de la formation qui rehaussera de la qualité de l'enseignement délivré. Il est à noter, que les élèves apprentis auront un programme de formation théorique sur une matinée et un atelier l'après-midi. Ceux qui travaillent dans des entreprises comme stagiaires ont la possibilité d'obtenir une formation guidée d'un enseignant 2 fois par semaine, sans que l'élève se déplace au centre de sa formation.

F.A.

COURRIER EXPRESS

EMS d'Algérie Poste se positionne à la 16^e place mondiale

PAR RANIA NAILI

EMS Champion Post Algeria, filiale d'Algérie Poste, spécialisé dans la distribution du courrier et colis en mode EXPRESS, a réalisé une autre performance, en se positionnant à la 16^e place dans le monde sur les 198 pays et la première place en Afrique. Dans un récent classement établi par l'Union postale universelle (UPU), l'entreprise postale EMS est classée par ailleurs, pour la première fois à la première place sur le plan continental et régional, a affirmé ce dimanche un communiqué du ministère des Postes et Télécommunications.

Selon la même source, EMS a pu poursuivre ses activités de "manière efficace, aux niveaux local et international", malgré la pandémie de la Covid-19, et c'est ce qu'il lui a permis de « passer du 41^e rang au début de cette année à la 16^e position mondiale maintenant ». Cette performance est « le fruit de la stratégie efficace de l'entreprise accompagnée de grands efforts pour améliorer la qualité de service pour ses clients » affirme le ministère. Selon le rapport de l'UPU, "la société a réalisé 94 % des livraisons à temps", et elle "a pris en charge 92% des réclamations et demandes des clients et des partenaires de services logistiques dans le monde", ce qui est un taux appréciable

pour les systèmes et processus conçus par des experts de l'Union postale universelle. S'agissant des perspectives, le courrier express algérien s'est fixé un objectif pour l'année 2021, de "préserver la position du leader africain et arabe parmi les 198 pays de l'Union postale universelle", ce qui constitue encore un nouveau défi précise encore le ministère des TIC. Pour rappel, EMS n'a pas cessé de réaliser des performances et au cours du premier semestre 2020, les résultats obtenus par le courrier express algérien ont connu "des progrès remarquables pour tous les indicateurs".

R. N.

AUTOROUTE EST-OUEST

Circulation modifiée jusqu'au 3 septembre

La circulation automobile est modifiée depuis hier dimanche, et cela jusqu'au 3 septembre, sur l'autoroute Est-ouest pour cause des travaux de réalisation d'un ouvrage d'art au niveau de Tessala El Merdja (Birtouta), a indiqué un communiqué de l'Algérienne des Autoroutes (ADA). "L'Algérienne des Autoroutes informe ses usagers qu'à la suite de l'autorisation accordée par le Wali d'Alger, la direction des Travaux publics de la wilaya d'Alger entamera à partir de

dimanche, la poursuite des travaux de réalisation d'un ouvrage d'art à Tessala El Merdja (Birtouta), enjambant l'Autoroute Est/ouest et s'inscrivant dans le projet de raccordement reliant Tessala El Merdja (RN1) vers Zéralda (RN67)", ajoute le communiqué. A cet effet, l'entreprise réalisatrice procédera à un rétrécissement de voies au niveau du chantier sis à Tessala El Merdja (Birtouta), sur 600 ml, avec maintien du trafic sur uniquement deux voies, et

ce à compter de dimanche matin et jusqu' à jeudi 3 septembre. En ce qui concerne le sens (Alger vers Blida), un rétrécissement de deux voies sera opéré dimanche et lundi, tandis que pour le sens (Blida vers Alger), le rétrécissement sera opéré mardi, mercredi et jeudi, note le communiqué. Le trafic sera rétabli chaque jour à la fin des travaux partiels, et le rétrécissement reprendra le lendemain jusqu'à la fin des travaux, précise le communiqué.

L'Algérienne des autoroutes rassure ses usagers, que pour garantir la sécurité de leur déplacement, ses équipes de patrouilles seront mobilisées pour leur apporter assistance et aide, ajoutant qu'un plan spécial de gestion de trafic et de sécurité routière sera mis en place avec une signalisation temporaire de travaux adéquate, a conclu le communiqué.

R. N.

NOUVELLE LOI SUR LES HYDROCARBURES

43 textes d'application bientôt publiés

Quarante-trois textes d'application, relatifs à la nouvelle loi sur les hydrocarbures, adoptée en 2019, doivent voir le jour avant la fin de l'année, a annoncé hier à Alger, le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar. "Nous espérons terminer bientôt avec une quinzaine de textes qu'on va envoyer au secrétariat général du gouvernement.

PAR RIAD EL HADI

Une autre quinzaine sera prête vers le mois d'octobre et le reste d'ici à la fin de l'année", a-t-il indiqué à l'émission LSA Direct du quotidien Le Soir d'Algérie.

Qualifiant de "tare", le retard accusé régulièrement dans la publication des textes d'application des différentes lois, le ministre a fait remarquer que la nouvelle loi sur les hydrocarbures "n'est pas encore entrée en application", car les 43 textes réglementaires y afférents ne sont pas encore publiés. "Le retard des textes d'application est vraiment une tare.

En principe on prépare ces textes en même temps que la loi en question, avant même qu'elle ne soit votée par le parlement, et une fois la loi adoptée, on met à jour ces textes, dans le mois qui suit ou dans les deux mois au plus tard", a-t-il fait constater.

"Cela fait dix mois que la loi sur les hydrocarbures a été adoptée, et aucun texte d'application n'a été publié à ce jour", a déploré le ministre qui a rejoint le gouvernement en juin dernier.

"Depuis que je suis à la tête du ministère, c'est (la finalisation des textes d'application, Ndr) ma première priorité",



a-t-il assuré en évoquant la mise en place d'un comité de pilotage, composé de plus de 40 cadres qui travaillent en continu sur ces textes. Interrogé sur l'enjeu de la nouvelle loi, M. Attar a tenu à souligner que ce sont surtout la démarche sur le terrain qui définissent les relations avec les partenaires. "Vous savez, une loi c'est moins de 50% en matière de renouvellement des réserves et de partenariat, l'essentiel est sur le terrain: Il faut lutter contre la bureaucratie et être transparent vis-à-vis des partenaires", a-t-il dit.

Sonatrach doit se concentrer sur ses métiers de base

Interrogé sur l'état actuel de la compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach, dont il a été le P-dg de 1997 à 1999, il a d'abord fait état d'une "dégradation" de l'efficacité de la compagnie.

"Je l'ai retrouvée (la Sonatrach) dans un état plus ou moins dégradé, surtout au point de vue efficacité et renouvellement des réserves (...) en plus, la pression sur elle a augmenté", a-t-il analysé.

Afin de parer à ses défaillances et renforcer sa position, la Sonatrach "doit revenir à ses cinq métiers de base que sont l'exploration, la production, le transport, la commercialisation et la transformation", a-t-il avancé.

"C'est ça mon objectif: Sonatrach va petit à petit se retirer des autres métiers", a-t-il affirmé. Interrogé sur la situation actuelle du marché pétrolier, le ministre, tout en saluant, le rôle de l'OPEP dans la stabilisation du marché, et "notamment de la rôle de l'Arabie Saoudite et de la Russie", a fait état de "bonnes performances" enregistrées en dépit de la conjoncture mondiale.

"Si les prix continuent à ce rythme, on va

terminer l'année avec une moyenne nettement supérieure à 42-43 dollars.

Cela va permettre d'équilibrer notre budget basé sur un baril à 30 dollars", a-t-il prédit, tout en reconnaissant que le pays avait besoin d'un baril à 60 dollars au minimum, et sur deux ans d'affilée, pour arriver à l'équilibre budgétaire escompté.

Le schiste : un appoint pour la sécurité énergétique

Interrogé sur l'avenir du schiste en Algérie, M. Attar d'abord a fait constater que ce dossier était entouré de "fabulation".

"On est en train de fabuler sur le gaz de schiste, alors qu'aujourd'hui, l'avenir, dans le monde entier, c'est l'électricité (...) tout ce que fait Sonatrach actuellement en matière de schiste est l'évaluation du potentiel c'est tout", a-t-il souligné.

Mais "si nous serons appelés à y recourir dans 10 ans, on va le faire. Il ne s'agit pas d'une rente mais d'un appoint pour la sécurité énergétique, au-delà de 2030", a-t-il précisé. Sur la question des prix de l'énergie sur le marché local, il a rappelé qu'un projet de révision des tarifs était en cours de finalisation.

"Il faut qu'on se rende compte que l'électricité et le gaz sont vendus à perte en Algérie: le prix moyen de vente du kilowattheure (électricité) est de 4,02 DA et celui de la thermie (gaz) est de 0,32 DA, ce n'est même pas 20% des prix pratiqués ailleurs!", a-t-il argué.

Ces prix seront donc révisés pour qu'ils soient "raisonnables", mais "ça ne va pas concerner le domestique (les ménages)", a-t-il rassuré.

Sur les efforts du gouvernement en matière de raccordement des zones d'ombre, en gaz et en électricité, il a expliqué que la démarche du gouvernement consistait à "doter ces villages de gaz propane et de gaz butane au lieu de continuer à doter, de gaz naturel, des lieux complètement isolés", en supportant des coûts de canalisation très élevés.

R. E.

ENDETTEMENT EXTÉRIEUR

Les propositions de l'ancien ministre Ali Benouari

PAR CHAHINE ASTOUATI

La question de l'endettement extérieur alimente toujours les débats. Pour l'ex-ministre du trésor, Ali Benouari, plusieurs facteurs plaident pour aborder cette problématique de manière décomplexée et rationnelle. L'ancien secrétaire général du Comité des emprunts extérieurs à la Banque centrale d'Algérie, M. Ali Benouari, s'est exprimé au sujet de l'endettement extérieur, estimant que ce dernier, pouvait être un "levier de croissance économique". En effet, pour l'ancien ministre M. Benouari, il faut aborder la problématique de l'endettement extérieur avec "rationalité", et surtout de manière "décomplexée", car plusieurs facteurs plaident en faveur de cette-ci. En premier lieu, M. Benouari a expliqué que "l'endettement extérieur pourrait pallier à l'insuffisance de l'épargne intérieure. Cette épargne est aujourd'hui de l'ordre de 40%, mais elle ne cesse de décliner depuis son pic de 2006 (57 %)". À ce propos, il a souligné que "l'endettement extérieur était donc un excellent moyen pour pallier à cette insuffisance et relancer l'investissement et la

croissance".

"Il (l'endettement extérieur) aiderait à financer des projets à fort impact social et économique, à l'instar du doublement et de l'électrification de nos lignes de chemin de fer, ou encore la réalisation de notre ambitieux projet de développement des énergies renouvelables. Nous éviterons aussi de freiner les investissements dans le domaine du pétrole et du gaz, parfaitement éligibles aux crédits extérieurs. Les banques multilatérales de développement comme la Banque mondiale et la Banque africaine de développement et les fonds de développement spécialisés s'empresseront de financer ces projets. Leurs lignes de crédit, peu coûteuses et à maturité longue ne pèseront pas sur notre indépendance financière. C'est un pari sur le développement du pays, tout le contraire du pari sur une hypothétique augmentation du prix du pétrole", a-t-il expliqué.

Le second point abordé par l'ancien ministre, et qui plaide en faveur de l'endettement extérieur, et le fait que les endettements "ne se valent pas", ceux destinés à financer "des biens de consommation ne sont pas sains", tandis que ceux destinés à financer

"des projets de développement structurants et rentables, tournés vers l'exportation, sont acceptables et créent de la richesse". En troisième lieu, M. Benouari a évoqué la diversité des formes d'endettement, et la capacité de ce dernier à s'auto-financer.

"C'est ainsi que l'on peut s'endetter en liant le financement d'un projet à sa capacité à générer les ressources qui assureront son remboursement. C'est le cas de ce qu'on appelle le 'projet finance', qui est adossé au système de concessions. Il s'auto-rembourse par les recettes générées par le projet. C'est une sorte d'investissement (IDE), mais avec la différence qu'avec le 'projet finance', la dette s'éteint complètement au terme de la durée de la concession. Le potentiel de ces financements particuliers est infini. Peuvent être financés par ce biais des lignes de chemin de fer et des autoroutes à péage, des centrales électriques, des fermes solaires photovoltaïques et éoliennes, des raffineries, etc. Bref, tout ce qui entre dans la sphère marchande et qui dispose d'un débouché garanti", a-t-il détaillé.

Pour le quatrième et le cinquième point, l'ancien SG du Comité des emprunts exté-

rieurs à la banque centrale d'Algérie a souligné que l'endettement extérieur "permettait d'opérer un meilleur contrôle sur les coûts et les délais des investissements. Contrôle assuré conjointement par le bailleur de fonds et l'État", rajoutant que c'est "une bonne arme de lutte contre la corruption, car les bailleurs de fonds contrôlent aussi les procédures d'appels d'offres. Cela mettra un frein aux dérives observées, comme celle de l'autoroute Est-ouest, la plus chère au monde".

À la fin de sa contribution, M. Ali Benouari a rappelé qu'il ne fallait pas "dépasser le ratio du service de la dette (remboursement en principal et en intérêts), qui est communément fixé à 25% des revenus en devises du pays", rajoutant qu'il fallait "réapprendre à revenir sur les marchés financiers, après une longue absence pendant laquelle nous avons perdu toute expertise en matière de négociation, de contrats et d'approche des marchés financiers. Nous aurons bien besoin de cette expertise, le jour où nous devons revenir sur ces marchés".

C. A. .

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ADRAR
DAIRA D'ADRAR
COMMUNE D'ADRAR
NIF : 098401015013837

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°16/CA/2020

Le président de l'Assemblée populaire communale d'Adrar lance un appel d'offres ouvert pour **Fourniture de bureau impression et reliure (services social scolaire)**.

Condition d'éligibilité

Un registre de commerce activité dans le domaine.

Les offres doivent être déposées au niveau de la commune d'Adrar accompagnées des pièces réglementaires et comprenant trois (03) plis comme suit :

01. Le dossier de candidature contient :

- 1- Une déclaration de candidature (remplie, signée et cachetée)
- 2- Une déclaration de probité (remplie, signée et cachetée)
- 3- Les statuts pour les sociétés

4- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires

- **Capacités professionnelles** : avoir le registre de commerce activité dans le domaine.

- **Capacités financières** : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires, attestation d'activité au cocontractant des deux dernières années

- **Capacités techniques** : c-1 moyens humains, c-2 moyens matériels, c-3 références professionnelles

02- L'offre technique contient :

1- Une déclaration à souscrire (remplie, signée et cachetée)

2- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : une mémoire technique justificative et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n°015/247 de la 15/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

3- Délai d'exécution + planning d'avancement

4- Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite " lu et accepté"

-Le service contractant se réserve le droit de vérifier l'authenticité des pièces fournies

03- L'offre financière contient :

1- La lettre de soumission (remplie, signée et cachetée)

2- Le bordereau des prix unitaires (BPU) rempli, signé et cacheté

3- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) rempli, signé et cacheté

NB. : Le service contractant peut en fonction de l'objet du marché et son montant demander dans l'offre financière les documents suivants :

-Le sous-détail des prix unitaires (SDPU)

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention "dossier de candidature" "offre technique" ou "offre financière", selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention "à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres" et ne comportant que les indications suivantes :

APPEL D'OFFRES OUVERT N°...../WA/COMMUNE D'ADRAR /2020
Fourniture de bureau impression et reliure (services social scolaire)
"A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres"

Durée de la préparation des offres - date de dépôt des offres - ouverture des plis.

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la date de la première publication du présent avis dans le BOMOP ou sur la presse..

La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres avant (11 h00mn).

L'ouverture des dossiers de candidatures et les plis des offres techniques et financières sera tenue le dernier jour de la durée de préparation des offres à (11h15mn) en séance publique au siège de la commune d'Adrar (salle de réunion).

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt et l'ouverture des plis sont prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant aux heures indiquées.

Cet avis tient lieu d'une invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de trois (03) mois + la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

Pour plus d'informations contacter le bureau des marchés de la commune au téléphone /fax : 049 36 74 05.

Midi Libre n° 4078 - Lundi 31 août 2020 - Anep 2016 014 011

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA

DAIRA DE MOUZAIA

COMMUNE DE CHIFFA

AVIS D'INFRUCTUOSITE D'ADJUDICATION

Conformément aux dispositions de l'article 40 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'assemblée populaire communale de CHIFFA, déclare l'infructuosité de «L'ADJUDICATION PAR SOUMISSIONS CACHETÉES POUR LA LOCATION DES TOILETTES PUBLIQUES SITUÉES A CÔTÉ DU STADE MUNICIPAL BEL'ISSI AHMED RUE AL SHUHADA CHIFFA»

Parue aux quotidiens:

- «Midi Libre» le : 05/08/2020
- «الأيام الجزائرية» le: 06/08/2020.

Motif : Aucune offre n'a été déposée.

Midi Libre n° 4078 - Lundi 31 août 2020 - Anep 2016 013 969

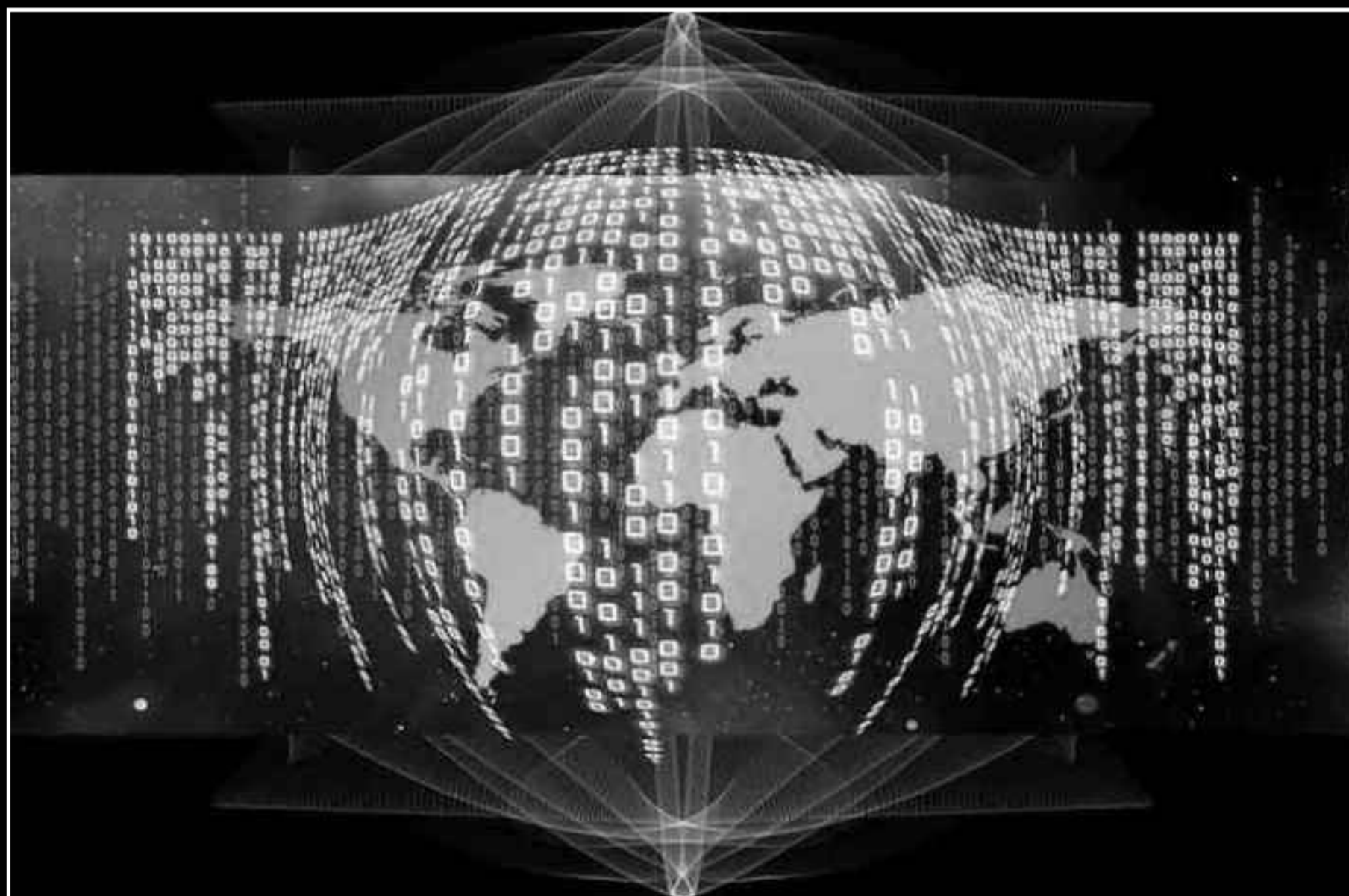
MIDI



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

L'Algérie face à la révolution mondiale du système d'information

La naissance des NTIC est due, notamment, à la convergence de l'informatique, des télécommunications et de l'audiovisuel. Le développement d'Internet à haut débit et la démocratisation de l'ordinateur et des nouvelles technologies découlent d'une baisse des tarifs proposés par les fournisseurs d'accès et d'une demande de plus en plus présente de la clientèle.



L'ACCORD D'ASSOCIATION EUROPE-ALGÉRIE APPLICABLE LE 1ER SEPTEMBRE 2020 :

Quels impacts sur le futur plan de relance économique ?

L'Algérie face à la révolution mondiale du système d'information

La naissance des NTIC est due, notamment, à la convergence de l'informatique, des télécommunications et de l'audiovisuel. Le développement d'Internet à haut débit et la démocratisation de l'ordinateur et des nouvelles technologies découlent d'une baisse des tarifs proposés par les fournisseurs d'accès et d'une demande de plus en plus présente de la clientèle.

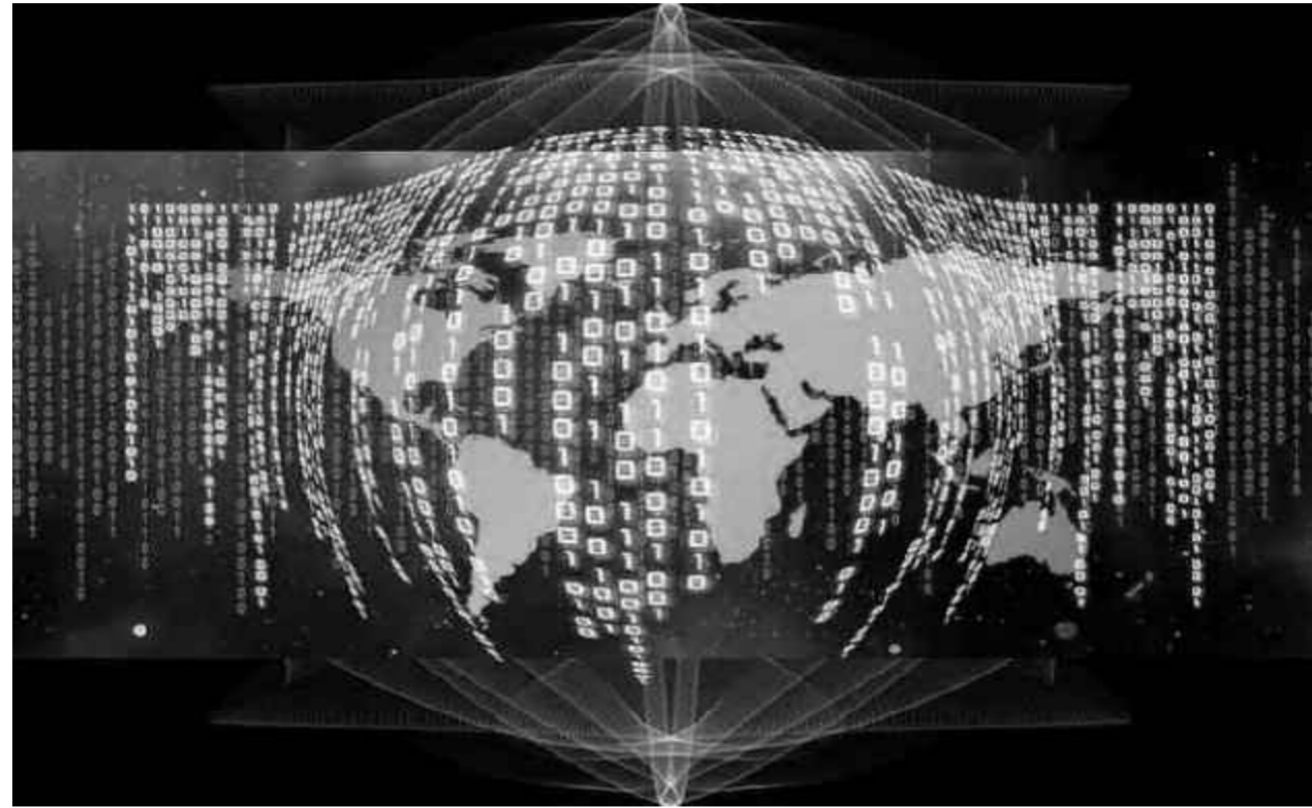
PAR DR *ABDERRAHMANE MEBTOUL

1.-Les statistiques sont désormais abondantes aux échelons national, régional et mondial, jouant un rôle de plus en plus grand dans nos sociétés et nos administrations publiques servant couramment à informer les débats publics, la formulation des politiques et la prise de décisions commerciales, posant le problème de leur qualité, de la compilation et de leur sélection. Cela est du aux NTIC qui sont un ensemble de technologies utilisées pour traiter, modifier et échanger de l'information, plus spécifiquement des données numérisées. La naissance des NTIC est due notamment à la convergence de l'informatique, des télécommunications et de l'audiovisuel. Le développement d'Internet à haut débit et la démocratisation de l'ordinateur et des nouvelles technologies découlent d'une baisse des tarifs proposés par les fournisseurs d'accès et d'une demande de plus en plus présente de la clientèle. Le boom des blogs et des messageries électroniques donne aux TIC une place de plus en plus vaste dans notre société. Cette interaction de l'électronique et de l'informatique explique que les applications des NTIC puissent répondre aux besoins aussi bien des entreprises et de l'Etat que des ménages et des individus. Désormais soumises aux mêmes lois du marché que n'importe quelle autre activité de production marchande, les NTIC constituent, en outre, un secteur où la concurrence se joue directement à l'échelle mondiale. C'est que les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ont des implications au niveau de la gouvernance politique, la gestion des entreprises et des administrations et un impact également sur notre nouveau mode de vie renvoyant au savoir et à l'innovation permanente. Politiques, entrepreneurs, citoyens, nous vivons tous aujourd'hui dans une société de la communication électronique, plurielle et immédiate qui nous contraint à prendre des décisions en temps réel. La maîtrise du temps étant le défi principal du

siècle en ce XXIe, engageant la sécurité nationale. Toute inadéquation à ces mutations isolerait encore plus le pays (voir Pr Abderrahmane Mebtoul l'American Herald Tribune du 11 août 2018 (USA) : « Algeria Still Faces Significant Challenges » - Africapresse Paris 8/9/10 août 2018 sur les défis de l'Algérie 2018/2020/2030 et récemment notre contribution largement diffusée au niveau mondial -Londres- Mena Forum A Global Revolution in the Information System».

2.- La globalisation des entreprises, des marchés et des circuits de la finance n'a pas seulement impliqué un remodelage des structures économiques et des flux d'échange, elle a aussi conduit à la professionnalisation de la communication et de l'information, ainsi qu'à une intégration de plus en plus poussée des phases de la conception, de la création et de la consommation des produits, parallèlement à la fusion de sphères d'activités jadis séparées, voire opposées. Plus qu'une ouverture vers le grand public, les TIC révolutionnent l'organisation interne de l'entreprise, les logiciels de gestion appelés les ERP (Entreprise Ressource Planning) gèrent différentes tâches comme les stocks ou la trésorerie, le travail collaboratif est simplifié grâce à l'utilisation de l'intranet et de la messagerie, le système « wireless » ou « sans fil » maintient un lien permanent avec des collaborateurs en déplacement tout comme la vidéoconférence, tout cela génère un meilleur partage ainsi qu'une meilleure circulation de l'information interne. Ainsi, le monde est devenu une grande maison de verre. L'infrastructure de l'Internet se répand aujourd'hui autour du monde pour créer un large réseau mondial et ce grâce à l'informatique qui permet aujourd'hui de numériser les informations et de gérer de nouveaux systèmes. L'intégration des télécommunications, de l'informatique et de l'audiovisuel a donné naissance à la Société de l'information qui fait

l'objet d'une attention particulière de la part des Etats et des organisations internationales. Cet intérêt s'est trouvé accru depuis plus d'une décennie en raison des retombées socio-économiques et culturelles des nouvelles technologies de l'information de la communication (NTIC) : la « fracture numérique » transcende en effet les clivages géographiques et traverse de part en part toutes les sociétés humaines. C'est que les nouveaux moyens de télécommunication facilitent l'échange et la diffusion de la connaissance. Ces nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) changent donc profondément la vie au quotidien des citoyens, le fonctionnement des entreprises, de l'Etat. Tout cela entraîne de nouvelles représentations mentales et sociales. Cela est plus patent au niveau multimédia (TV, vidéo à la demande, GPS, musique...) sur les téléphones portables. Sur le plan macro-économique, les nouveaux processus mis en place grâce aux TIC ont des conséquences sur l'analyse de la valeur des produits et services, que l'on effectuera davantage sur le cycle de vie, lequel a tendance à se raccourcir et influe sur les gains de productivité et la croissance liée à l'introduction des TIC. Les TIC influencent également la recherche scientifique et technique et permettent indirectement de réaliser de nouvelles découvertes qui ont à nouveau un effet macro-économique. Enfin, les TIC ont un impact dans de nombreux autres domaines comme les loisirs, la culture, la santé, la gestion du temps, les comportements en société. L'avènement d'Internet et le développement formidable qu'il connaît depuis quelques années ont pratiquement mis en demeure l'entreprise – de quelque importance qu'elle soit – de s'adapter et d'en faire l'usage le plus judicieux et le plus productif. La compétitivité l'obligeant à obtenir ou à donner l'information en temps réel, l'entreprise va investir la Toile et recourir à l'électronique pour faire face à la concurrence et développer ses activités. Les NTIC permettent



de mettre en place depuis quelques années des modèles d'organisation du travail dont les principales caractéristiques sont la décentralisation et la flexibilité. Le phénomène de délocalisation de l'emploi tient largement de la recherche des gains de productivité et des possibilités offertes par les NTIC aux entreprises, particulièrement à celles qui sont d'une grande envergure : télé-saisie, télétraitement et télémaintenance informatique sont maintenant une réalité de tous les jours.

3.-Dans ce contexte, l'intelligence économique et sa gestion stratégique est devenu pour une Nation et l'entreprise d'une manière particulière, l'un des moteurs essentiels de sa performance globale et de sécurité. En pratique, l'intelligence économique est un processus découlant du cycle du Renseignement. Les informations collectées permettent de construire une conviction au fil du traitement et non de confirmer l'opinion erronée qu'un acteur pourrait initialement avoir. L'intelligence économique intègre deux dimensions supplémentaires par rapport à la veille : la prise de décision et la connaissance de l'information. Le modèle d'intelligence économique recouvre en trois concepts. Nous avons d'abord les données qui sont des nombres, des mots, des événements existants en dehors d'un cadre conceptuel de référence. Ensuite nous avons l'information qui est l'accumulation de données, traitées et transformées qui deviennent des informations, validées et confrontées, qui commencent à avoir un sens. Enfin nous avons la connaissance qui est l'ensemble

d'informations interprétées qui permet de prendre des décisions. Les passages par ces trois concepts se fait de la manière suivante. Je veux la bonne information au bon moment. Pour cela il faut définir des objectifs ; rechercher et collecter des données ; trier et stocker les données et enfin disposer d'informations pertinentes. Comment puis-je rendre l'information utile ? Une fois les objectifs globaux en matière d'information arrêtés, et les missions de recherche, collecte, tri et stockage validées, il faut analyser l'information, exploiter les résultats des aspects aidant à la prise de décision. Dès lors se pose le passage de la connaissance à l'intelligence. Il faut faire évoluer la culture des managers tant politiques, militaires qu'économiques. Le système de prise de décision n'est pas un système figé. Il doit s'adapter et évoluer dans le temps, pour cela il faut partager l'information, évaluer la qualité et la pertinence des décisions et se remettre en question. Pour faire de l'intelligence économique un véritable avantage concurrentiel. Une Nation ou une entreprise sera meilleure que ses concurrents si elle possède, avant les autres, les bonnes informations au bon moment afin de creuser son avantage compétitif, créant une asymétrie d'information à son avantage.

4.-Cela renvoie à des enjeux sécuritaires, politiques, économiques et technologiques où chaque jour, de nouvelles avancées technologiques rendent plus obsolètes les progrès antérieurs. C'est pour cette raison

que les gouvernements apportent leur assistance dans l'enseignement et l'éducation des dirigeants d'entreprise, afin qu'ils utilisent l'intelligence économique pour renforcer leur habileté en matière de gestion. D'où l'appui aux entreprises pour l'accès aux volumes importants d'informations sur le commerce international détenu par les départements et agences ministériels, les Services de renseignement et de contre-espionnage, mettant en place un service d'information économique au profit des entreprises engagées dans le commerce extérieur. La propriété industrielle sous divers aspects (brevets, marques, modèles, savoir-faire, droits d'auteurs, veille technologique, secret, protection de logiciels, transfert technologique, accords de licence, droit de la concurrence, etc.) devient de plus en plus un enjeu majeur. Beaucoup d'entreprises tentent de soutirer à leurs concurrents des technologies, des fichiers de clients, des secrets commerciaux, des structures de coûts de produits, des spécifications et procédures de fabrication de produits et des plans de développement. Depuis l'apparition des intranets et des extranets, l'information se diffuse plus rapidement et plus largement hors des frontières, acquérant ainsi une telle valeur stratégique que l'enjeu est désormais de se l'approprier. C'est pourquoi, actuellement la majorité des Etats développés contribuent à assurer la sécurité des bases de données internes pour faire face aux piratages des données. Les motivations des pirates informatiques ont

évolué : du piratage de logiciels de la part d'amateurs dont la motivation essentielle consistait à voler pour leur usage personnel, nous sommes passés à un piratage « professionnel » d'ordre économique (détournements d'argent) et piratage industriel, proche de l'espionnage. Au-delà donc des risques techniques qu'imposent les TIC, la sécurisation des données informatiques commence par la sécurisation et la sensibilisation des ressources humaines. Les interceptions de communications ont aussi évolué. Des écoutes téléphoniques nous sommes passés aux interceptions des messages électroniques. Lorsqu'un mail est envoyé de façon habituelle, il n'est pas crypté et peut transiter par une dizaine de proxys qui jalonnent le parcours vers sa destination. Or, ces derniers conservent, pour des raisons techniques mais aussi légales, une copie des messages reçus. Les informations contenues dans le corps du message et dans les fichiers joints peuvent donc être lues par autant de responsables de proxys que nécessaire le trajet. Les vols de documents ne se produisent pas seulement en accident, à distance ou non, à un ordinateur ou un serveur, mais également de la façon la plus inattendue par les photocopieuses. Chaque fois que l'on copie un document sur un copieur moderne, une copie est enregistrée sur le disque dur de la machine. Elles sont ainsi devenues de véritables centres de stockage informatisés. Les copieurs et les machines multifonctions les plus modernes stockent les informations avant de les imprimer, des experts en informatique peuvent récupérer ces informations, d'autant plus que la plupart d'entre elles sont généralement connectées à un réseau, soit via un PC (imprimante partagée), soit grâce à une adresse IP propre.

4.- D'où l'importance pour l'Algérie de s'adapter à ce nouveau monde. Le retard est dû en partie aussi au problème des mentalités et des attitudes négatives qui entravent la réalisation de projets novateurs. Le système de recueil d'information doit être repensé. Je rappelle qu'en tant que directeur général des études économiques et premier conseiller à la cour des comptes j'avais été chargé par la présidence de l'époque en 1983 du dossier surestaries, j'avais suggéré, en relation avec les services des ministères de l'Intérieur, du Commerce, des Finances et de différents départements ministériels concernés, l'urgence pour lutter contre à la fois les surestaries et les

surfacturations l'établissement d'un tableau de la valeur par la mise en place d'un système d'information en réseaux et en temps réel entre les ports, la douane, les banques, les services de la fiscalité et reliés aux réseaux internationaux afin de connaître les prix en temps réel des marchandises importées produit par produit. L'idéal à venir serait un grand ministère de l'Economie avec une direction de planification stratégique et que l'ONS ne dépende plus de l'exécutif, à l'instar de l'INSEE en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne ou aux Etats-Unis d'Amérique, mais qu'il soit un organe indépendant. Cela doit rentrer dans une autre organisation institutionnelle pour plus d'efficacité et plus de rigueur budgétaire, une réelle décentralisation économique autour de grands pôles régionaux, sous réserve d'objectifs précis, plusieurs ministères et institutions locales se téléscopant rendant l'information opaque pour des raisons de stratégies individualisées. Car existe un théorème dit des 20/80% en management stratégique : 80% d'actions mal ciblées que l'on voile par de l'activisme ministériel ont un impact de 20% sur la société ; 20% d'actions bien ciblées ont un impact de 80% et devant tenir compte du facteur temps combinant les paramètres et les variables pour atteindre l'optimum global. Ce qui est paramètres à court terme peut devenir variables à moyen terme, et ce qui est secteur stratégique aujourd'hui peut ne pas le devenir demain. Pour la règle des 49/51% l'on devra éviter une vision figée ce qui serait une erreur de politique économique, où d'ailleurs dans la majorité des pays développés ayant une économie productive, se fondant sur des règles transparentes, n'existent pas de codes d'investissement avec de longs circuits bureaucratiques et souvent des interférences d'intérêts. Certes, l'ONS n'a pas vocation à évaluer les politiques publiques en cours et que toute latitude est offerte aux autres d'interpréter les chiffres en reconnaissant qu'il serait souhaitable d'une meilleure coordination interinstitutionnelle, entre les diverses et abondantes sources administratives et l'office, appelant à davantage de « cohérence et d'intégration ». C'est que l'ONS part des données micro-économiques des administrations et des entreprises en les consolidant au niveau macro-économique. Ce manque de cohérence favorisé par un système de prix incohérent où l'on additionne les prix administrés

et les prix du marché ne permet pas de cerner la sincérité des comptes et peut donner lieu à de la mauvaise gestion, voire de la corruption. Si l'information de base est biaisée, cela donne des résultats au niveau global qui ne reflète pas la réalité. Et c'est ce que l'on constate malheureusement avec l'effritement du système d'information, où les bases de sondage sont différentes d'un organisme à un autre aboutissant à des données que contredit la réalité. Il faut, donc, uniformiser les méthodes d'enquêtes qu'elles soient exhaustives ou par sondage. Et surtout, il faut démocratiser l'information en ouvrant les médias lourds à un large débat économique contradictoire, des débats contre-productifs par une soumission en contrepartie d'une rente, contre-productif pour le pouvoir lui-même.

En résumé, des erreurs de politique économique peuvent se chiffrer à des pertes de plusieurs dizaines de milliards de dollars pour le pays, avec l'effritement du système d'information expliquant les discours contradictoires, l'entropie ayant atteint ces dernières années un niveau inacceptable. Pour la transparence, il y a urgence d'accélérer la numérisation des institutions et des entreprises. Le monde est à l'aube d'une quatrième révolution économique et technologique, fondée sur deux fondamentaux du développement du XXIème siècle, la bonne gouvernance et l'économie de la connaissance. Comme l'a souligné le président de la République, la bureaucratie rentière néfaste s'oppose à la numérisation des institutions et des entreprises ne voulant pas de la transparence. Car la bureaucratie, héritage d'une économie administrée, constitue une des contraintes les plus fortes et dont l'éradication est absolument nécessaire pour insuffler la dynamique au développement dans le cadre d'une libéralisation maîtrisée conciliant l'efficacité économique et une profonde justice sociale à laquelle je suis profondément attaché, n'étant pas antinomique avec l'efficacité, bien au contraire suscitant la mobilisation des citoyens pour une Algérie nouvelle. Plus on diffère les réformes, plus on épuise les réserves de changes et la crise de gouvernance risque de se transformer en crise financière, économique et politique avec le risque d'une déstabilisation régionale avec le retour au FMI horizon 2022, ce qu'aucun patriote algérien ne souhaite.

L'ACCORD D'ASSOCIATION EUROPE-ALGÉRIE APPLICABLE LE 1ER SEPTEMBRE 2020 :

Quels impacts sur le futur plan de relance économique ?

Signé le 1er septembre 2005, l'Accord d'association de libre échange avec l'Europe, qui s'applique également au Maghreb au Maroc et à la Tunisie, devrait entrer en application le 1er septembre 2020, après un report de trois années à la demande de l'Algérie qui sollicite à nouveau une révision.

**PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS,
EXPERT INTERNATIONAL DR
ABDERRAHMANE MEHTOUL**

Avant des incidences politiques, sécuritaires, économiques, sociales et culturelles sur toute la société algérienne, donc devant être impérativement pris en compte dans le plan de relance socio-économique, l'Accord d'association avec l'Europe prévoit des démantèlements tarifaires progressifs ce qui a un impact sur toute création d'entreprises. Au Conseil des ministres présidé récemment, le président de la République a donné des orientations afin de réévaluer les volets économique et commercial de l'Accord qui n'a pas réalisé les objectifs attendus en matière d'investissements.

1.-L'Accord d'association s'articule autour de plusieurs objectifs qui ont des incidences stratégiques sur le tout le futur plan de relance économique, les principes de l'Accord d'association sur le plan économique du libre-échange étant semblables à ceux que l'on retrouve avec les règles de l'OMC, où les pays membres accaparent plus de 95 % du commerce mondial et la majorité des pays de l'Opep et hors Opep dont le niveau de production est bien plus élevé que celui de l'Algérie, dont l'Arabie saoudite et la Russie, étant membres de cette organisation : l'interdiction du recours à la « dualité des prix » pour les ressources naturelles, en particulier le pétrole (prix internes plus bas que ceux à l'exportation) ; l'élimination générale des restrictions quantitatives au commerce (à l'import et à l'export) ; obligation de mettre en place les normes de qualité pour protéger la santé tant des hommes que des animaux (règles sanitaires et phytosanitaires). Les conséquences de tels accords sont : le démantèlement des droits de douanes et taxes pour les produits industriels et manufacturés sur une période de transition. Tous les monopoles d'Etat à caractère commercial sont ajustés progressivement pour une période à négocier. La coopération économique devra tenir compte de la composante essentielle qu'est la préservation de l'environnement et des équilibres écologiques. En ce qui concerne les incidences sur les services énergétiques, l'Algérie se doit d'être attentive à la nouvelle stratégie énergétique qui se dessine entre 2020-2030, tant au niveau européen qu'au niveau mondial. Les Accords dont il est question devraient faire passer les industries algériennes du statut d'industries protégées à des industries totalement ouvertes à la concurrence internationale. Ces accords prévoient la suppression progressive des obstacles tarifaires et non tarifaires, avec d'énormes défis aux entreprises industrielles de notre pays. Si ces accords ne peuvent avoir que peu d'impacts sur le marché des hydrocarbures en amont, déjà inséré dans une logique mondiale (pétrole), il en va autrement de tous les produits pétroliers à l'aval qui vont être soumis à la concurrence européenne et internationale. Ainsi, la dualité des prix mesure par laquelle un gouvernement maintient des prix internes à des niveaux plus bas que ceux qui auraient été déterminés par les forces du marché et les restrictions à l'exportation. Autre incidence, l'ouverture à la concurrence du marché des services énergétiques qui concernent toutes les activités et l'urgence d'intégrer la sphère informelle dominantes (50% de l'activité économique, 33% de la masse monétaire en circulation). Enfin, l'environnement considéré comme un bien collectif, l'Algérie doit s'engager à mettre en œuvre les différentes recommandations contenues dans les chartes sur l'énergie. Sur le volet économique, les négociations entre l'Algérie et l'Europe ont connu des divergences qui se sont accentuées suite aux décisions du gouvernement courant 2009 de postuler 51% aux Algériens dans tout projet d'investissement, l'Europe saluant la décision

récente d'assouplir cette règle, attendant le décret d'application pour un éclaircissement de ce qui est stratégique et de ce qui ne l'est pas. Pour l'Europe qui reconnaît qu'entre 2005 et 2019 les importations algériennes en provenance de l'Europe sont d'environ 320 milliards de dollars et que les exportations algériennes hors hydrocarbures ont été seulement d'environ 15 milliards de dollars. Mais toujours selon l'Europe, pour toute analyse objective, il faut inclure les importations européennes de pétrole et de gaz, considéré par l'Europe comme un bien comme les autres (plus de 400 milliards de dollars entre 2005/2019) ce qui donnerait une balance commerciale globale équilibrée, qu'en dehors des hydrocarbures que peut exporter l'Algérie en direction de l'Europe et que si l'Algérie n'a pas tiré profit de l'Accord d'Association, c'est parce que les réformes structurelles relevant d'une décision interne à l'Algérie n'ont pas été menées, du fait de la gouvernance avec le fléau des surfacturations et de la corruption. L'Europe étant une institution de régulation ne peut contraindre les firmes à investir dans un pays donné, ces dernières étant attirés par le profit fonction de l'environnement des affaires que l'Algérie doit améliorer. Pour l'Algérie c'est l'Europe qui n'a pas rempli ses engagements avec un déséquilibre croissant de sa balance commerciale hors hydrocarbures s'étant engagée à favoriser une économie diversifiée et que l'Algérie a toujours plaidé pour le renforcement du « dialogue et de la concertation » entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) en vue de « densifier » les relations bilatérales dans l'intérêt mutuel et l'équilibre des intérêts afin de faire face aux défis communs de sécurité et de développement dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant, ne voulant pas être considérée comme un simple marché. Aux préoccupations soulevées par l'UE concernant ses parts de marché en Algérie suite aux mesures de rationalisation des importations prises par le gouvernement algérien dans un contexte bien particulier, cela n'est pas propre à l'Algérie comme en, témoigne bien avant l'épidémie du coronavirus les mesures restrictives de bon nombre de pays tant pour les USA que l'Europe et les tensions avec la Chine. Pour l'Algérie, il s'agit de « densifier » cette coopération, pour qui la démarche d'évaluation réclamée ne vise nullement à remettre en cause l'Accord, mais, bien au contraire, à l'utiliser pleinement dans le sens d'une interprétation positive de ses dispositions permettant un rééquilibrage des liens de coopération, afin de favoriser un partenariat gagnant/gagnant. L'Europe ne devant plus considérer l'Algérie uniquement du point de vue d'un marché. De son côté, selon la Commission européenne, il ne sera nullement question de réviser l'Accord cadre, applicable à tous les pays qui ont signé l'Accord, l'Algérie ne devant pas être une exception, mais des ajustements pas seulement économiques qui permettraient de relancer la coopération entre l'Algérie et l'UE dans le but de donner à cet accord toute son importance et d'utiliser tout son énorme potentiel dans ses trois composantes: politique, économique et humaine. L'Europe n'est pas contre une révision de l'Accord mais souhaite la création d'un cadre juridique stable et transparent, propice à l'investissement, ainsi que la réduction des subventions, la modernisation du secteur financier, et le développement du potentiel des partenariats public-privé qui font partie des réformes structurelles nécessaires qui doivent encore être menées. Pour l'Europe, sur le plan géostratégique, l'Algérie est un acteur déterminant de la stabilité régionale et de l'approvisionnement en énergie. Selon l'exécutif européen dans son rapport sur l'état d'avancement des relations UE-Algérie en date du 03 mai 2018 et dans des rapports entre 2019/2020, l'Union européenne salue les efforts de l'Algérie en matière de sécurité et de défense au niveau de la région, notamment avec l'évolution de la crise libyenne et la situation complexe dans la région du Sahel qui ont amené l'Armée nationale populaire (ANP) à déployer des forces de sécurité supplémentaires aux frontières, ce qui a permis de contrer les menaces terroristes ».

2.-Alors quelles perspectives pour préparer l'Algérie aux nouveaux défis mondiaux ? En ce mois d'août 2020, l'analyse de la situation socio-économique met en relief que la rente des hydrocarbures où pétrole/gaz avec les dérivés représente 98% des entrées des devises du

pays(les produits nobles ne dépassant pas 600 millions de dollars en 2019). influant sur le taux de croissance, le taux de chômage, et le niveau des réserves de change qui tiennent la cotation du dinar à plus de 70% (nos interviews Monde.fr/AFP Paris 10/08/2020 et France24/AFP sur l'Accord 23/08/2020). C'est que l'Europe reste un partenaire clef pour l'Algérie comme en témoigne la structure du commerce extérieur de l'Algérie pour 2019. Pour les principaux fournisseurs, les cinq premiers fournisseurs de l'Algérie représentent 50,33 % des importations globales, la Chine étant le principal fournisseur (avec un grand déséquilibre commercial en défaveur de l'Algérie entre 2010/2019) ayant contribué à hauteur de 18,25 % des importations de l'Algérie, suivie par la France, l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne avec des parts respectives de 10,20 %, 8,13 %, 6,99 % et de 6,76 %. Pour les principaux clients, durant l'année 2019, les cinq premiers clients de l'Algérie représentent près de 50,85 % des exportations algériennes, la France étant le principal client de l'Algérie avec une part de 14,11 %, suivie par l'Italie, l'Espagne, la Grande Bretagne et la Turquie avec des parts respectives de 12,90 %, 11,15 %, 6,42 % et de 6,27 %.. En termes de répartition des échanges commerciaux (import et export) de l'Algérie par zone géographique au cours de l'année 2019, l'essentiel des échanges restant toujours polarisé sur les partenaires traditionnels. Le volume des échanges avec l'Amérique, l'Afrique, l'Océanie ont connu une régression de 18,42% en 2019, par rapport à 2018 passant de 17,10 milliards de dollars à 13,95 milliards de dollars et l'Afrique contrairement à certains discours ne dépassant pas 2,8 milliards de dollars, et certainement en baisse pour 2020. Les pays de l'Europe enregistrent une part de 58,14 % de la valeur globale des échanges commerciaux au cours de l'année 2019, soit un montant de 45,21 milliards USD contre 51,96 milliards USD enregistré durant l'année 2018. Les pays de l'Asie viennent en seconde position des flux commerciaux avec une part de 23,92 %, en passant de 19,07 milliards USD à plus de 18,60 milliards USD pour les périodes considérées. Alors quelles perspectives pour préparer l'Algérie face aux nouveaux défis mondiaux (décentralisation, transition numérique et énergétique) ? Outre les réformes institutionnelles, dont la révision constitutionnelle, renvoyant à la refonte de l'Etat pour de nouvelles missions adaptées des relations dialectiques Etat- Marché, et donc lutter contre la bureaucratie centrale et locale, qui enfante la sphère informelle et la corruption, le grand défi pour le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, enjeu énorme car déplaçant des intérêts de rente sont la transparence de la gestion de Sonatrach lieu de la production de la rente et le système financier, lieu de distribution de la rente, afin de l'autonomiser afin qu'il ne soit plus dans le sillage des sphères de clientèles. Nous devons être réalistes devant éviter de raisonner en termes d'Etat-Nation car seules des entreprises publiques ou privées concurrentielles au niveau international peuvent exporter, l'Etat régulateur (les ambassades (bureaucraties) jouant en tant que facilitateur, les segments de marché étant contrôlés par les grandes firmes par grands espaces géographiques. L'Algérie, contrairement aux vues de sinistrose, n'est pas en faillite, possédant des réserves de change fin 2020 d'environ 40 milliards de dollars, une dette extérieure inférieure à 6 milliards de dollars une dette publique par rapport au PIB soutenable qui pourrait s'établir à 61% du PIB fin 2020 selon le trésor français, contre 36% en 2018 et 46,3% du PIB en 2019. Cela n'est pas propre à l'Algérie avec l'accroissement de la dette publique des Etats. (pour un bilan et les défis de l'Algérie face aux enjeux géostratégiques -interview 11 août 2018 American Herald Tribune USA « Dr. Abderrahmane Mehtoul: "Algeria Still Faces Significant Challenges » et sur l'impact de l'épidémie du coronavirus - American Herald Tribune février 2021 et AfricaPresse Paris mai 2020) Pour se projeter sur l'avenir, s'impose, une nouvelle gouvernance, un langage de vérité, la moralité des gouvernants, de rétablir la confiance pour sécuriser son avenir, de s'éloigner des aléas de la mentalité rentière, de réhabiliter le travail et l'intelligence, de rassembler tous ses enfants et toutes les forces politiques, économiques et sociales, en tolérant les différentes sensibilités mais évitant la divi-

sion sur des sujets secondaires. L'Algérie sera avant tout ce que les Algériennes et les Algériens voudront qu'elle soit. L'avenir de l'économie algérienne repose sur six paramètres stratégiques (notre interview site américain Maghreb Voices 18/10/2020) : premièrement, améliorer le climat des affaires, où le pouvoir bureaucratique décourage les véritables investisseurs, avec une plus grande cohérence des institutions, autour de cinq à six grands pôles régionaux, donc une véritable décentralisation. Le blocage essentiel en Algérie est la bureaucratie centrale et locale qui paralyse toute initiative créatrice Comme note avec pertinence, un philosophe du XIX ème siècle à propos de ce fléau local et central qui ronge la société algérienne : le bureaucrate amène avec lui le carcan, les lenteurs les petites en oubliant la conscience et l'efficacité. Car le but du bureaucrate est de donner l'illusion d'un gouvernement même si l'administration fonctionne à vide, en fait de gouverner une population infime en ignorant la société majoritaire. Nous aurons ainsi une triple conséquence : une centralisation pour régenter la vie politique, sociale et économique du pays ; l'élimination de tout pouvoir rival au nom du pouvoir bureaucratique et troisième conséquence : la bureaucratie bâtit au nom de l'Etat des plans dont l'efficacité sinon l'imagination se révèle bien faible. deuxièmement, la réforme urgente du système socio-éducatif, du primaire au secondaire et le supérieur y compris la formation professionnelle, le savoir pilier du XXIème siècle, le foncier ; troisièmement, la maîtrise de la dépense publique, des coûts et la lutte contre les surfacturations et la corruption ; quatrièmement, à moyen et long terme l'économie est dépendante de la croissance hors hydrocarbures s'insérant dans le cadre de la quatrième révolution économique mondiale fondée sur la transition numérique et énergétique ; cinquièmement, la maîtrise de la pression démographique et de l'urbanisation pour un espace équilibré et solidaire ; sixièmement, la transparence de Sonatrach et la refonte du système financier, de simples guichets administratifs (lieu de distribution de la rente) selon les propos du président de la République et ce dans toute sa composante. En effet, une oligarchie rentière a utilisé, le système douanier pour des surfacturations faute d'absence d'un tableau de la valeur relié au réseaux internationaux, (prix, poids coûts/qualité) que j'avais préconisé déjà en 1982 en tant que directeur général des études économiques à la Cour des comptes, et haut magistrat, n'ayant jamais vu le jour car s'attaquant à de puissants intérêts ; le système domaniale non numérisé favorisant la dilapidation du foncier ; le système fiscal non numérisé favorisant la fraude fiscale, le système bancaire public avec des crédits faramineux octroyés sans de véritables garanties, en plus des bonifications de taux d'intérêt, sans corrélation avec les impacts en matière de création de richesses.

En résumé, malgré ces divergences conjoncturelles, il s'agit comme je l'ai souligné il y a quelques années lors d'une conférence, à l'invitation du parlement européen à Bruxelles, de dépassionner les relations car la stabilité des deux rives de la Méditerranée et de l'Afrique, nous impose d'entreprendre ensemble (voir notre étude IFR Institut Français des Relations Internationales Paris 2011 la coopération Europe Maghreb face aux enjeux géostratégiques). Le dernier discours du président de la République de la volonté d'une ouverture sur le secteur privé national et international productif a été bien accueilli par nos partenaires. L'Etat entrepreneur et exploitant direct doit s'effacer peu à peu pour laisser place à un Etat exerçant la puissance publique dans ses missions naturelles d'arbitrage et de régulation. Je suis persuadé que grâce au dialogue productif les relations entre l'Algérie et l'Europe trouveront une solution garantissant les intérêts réciproques, n'existant pas dans la pratique des affaires de sentiments, l'objectif étant de favoriser un partenariat gagnant-gagnant. L'Algérie, forte de ses importantes potentialités, et cela est reconnu par les grandes puissances et plusieurs rapports internationaux de défense/sécurité, 2018/2020, peut asseoir une économie diversifiée et devenir un pays pivot et facteur de stabilité de la région méditerranéenne et africaine.

BISKRA, MONTAGE DE SERRES

Occupation saisonnière pour les étudiants



Pour les jeunes, en particulier les étudiants, le montage de serres utilisées pour les cultures maraîchères à Biskra, capitale des Zibans, représente une réelle opportunité d'engranger des revenus supplémentaires durant la période estivale.

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'a indiqué l'APS, ajoutant que mettant à profit leur temps libre et le besoin des propriétaires d'exploitations agricoles en main-d'œuvre pour accomplir un certain nombre d'activités agricoles, notamment dans le domaine des cultures maraîchères sous serres, les jeunes effectuent des travaux s'inscrivant dans le cadre de la préparation de la nouvelle saison agricole, principalement le montage de nouvelles serres ou encore le démontage et la réinstallation de serres dans d'autres endroits. Entamant leurs activités dans une

ambiance bon enfant, ces jeunes saisonniers déploient leur énergie dès les premières heures de la journée en investissant les zones agricoles.

Jeune étudiant à la faculté des sciences économiques de l'université Mohamed-Khider de Biskra et habitant la commune de Bouchagroune, Saïd a confié à l'APS que ce travail lui "permet d'aider sa famille nombreuse et subvenir aussi à ses besoins en perspective de la prochaine année universitaire", qualifiant toutefois cette activité de "difficile" en raison de la forte chaleur, mais la présence de ses amis Abbas et Ramzi à ses côtés la rend moins laborieuse. Cette activité, qui prend fin à 9h du matin à cause de la hausse du mercure, est devenue coutumière durant l'été pour Hosni, étudiant en troisième année informatique à l'université de Biskra, grâce à laquelle il aide son père activant toute l'année dans le secteur agricole.

Tous les deux se rendent très tôt le matin de la commune de Tolga à Laghroun jusqu'à la région d'El-Marhoum où ils procèdent avec un groupe de travailleurs à la réinstalla-

tion de cinq serres dans de nouveaux emplacements, dont le propriétaire souhaite assurer un meilleur rendement. Les gains récoltés à la faveur du montage de serres représentent une réelle opportunité, pour les jeunes. Omar, originaire de la région de Meziraâ, affirme que "le montant perçu est en fonction de la qualité du travail fourni pouvant atteindre 6.000 dinars à partager entre les différents intervenants, et ce pour le transport d'une seule serre."

Samir, étudiant résidant au chef-lieu de wilaya et qui se rend chaque été chez son grand-père maternel dans la région de Ghayadha, reconnaît, pour sa part, "amasser jusqu'à 100.000 dinars grâce au travail saisonnier", soulignant que "le montage et l'installation de serres le contraint à changer d'exploitations agricoles, appartenant le plus souvent à des proches de sa mère, afin d'apporter son aide aux agriculteurs dans l'installation des serres, parallèlement à d'autres travaux".

B. M.

ORAN, MALADIES À DÉCLARATION OBLIGATOIRE

La rougeole occupe la 1^{re} place dans l'Ouest en 2019

Les maladies sous surveillance des programmes élargis de vaccination, (PEV), la rougeole principalement, occupent la première place parmi les maladies à déclaration obligatoire (MDO) dans la région ouest pour l'année 2019, selon le bilan de l'Observatoire régional de la santé d'Oran (ORS).

Le bilan de l'année 2019, récemment rendu public, indique que les PEV occupent la première place pour la deuxième année consécutive avec 31 % des maladies à déclaration obligatoire (MDO), suivies de la tuberculose avec un taux de 26.6 %, les maladies à transmission hydrique (MTH) avec 20 %, les zoonoses avec 10 %, les méningites avec 4.9% et enfin les Hépatites B et C et les MST avec 3.6 % chacune.

Le retour de la rougeole et des PEV serait le résultat de la réticence des parents vis-à-vis du vaccin ROR, inclus dans le calendrier de vaccination à partir de l'année 2017. La non-vaccination d'un certain nombre d'enfants a fait augmenter les cas de PEV et de la rougeole en particulier, au cours des années 2018 et 2019.

En Algérie, la liste des maladies à déclaration obligatoire que tout médecin, pharmacien ou chirurgien-dentiste du secteur public ou privé, doit déclarer au service d'épidémiologie le plus proche, comporte une trentaine de maladies.

Les dix wilayas de l'Ouest (Oran, Sidi Bel-Abbès, Saïda, Mostaganem, Tiaret, Relizane, Aïn-Témouchent, Tlemcen, Mascara et Tissemsilt) ont ainsi enregistré plus de 17.200 cas de

MDO dont 5.200 cas de rougeole, 4.570 autres de tuberculose, 2.660 cas de maladies à transmission hydriques. Dans la catégorie des zoonoses, des maladies infectieuses transmises à l'homme par des animaux, la région ouest a enregistré quelque 991 cas de brucellose et 251 autres de leishmaniose cutanée.

S'agissant de la tuberculose, le même document souligne qu'au cours des deux dernières années, la tuberculose a connu une baisse importante, avec 27 % des MDO, alors qu'elle représentait plus de 50 % des déclarations au cours des années précédentes. L'incidence des méningites a connu, quant à elle, une légère augmentation passant de 7.7 cas pour 100.000 habitants en 2018 à 9,4 en 2019.

APS

MILA

18 mns DA d'indemnisation au profit des agriculteurs

Un montant dépassant 18,3 millions de dinars d'indemnisation a été réservé par la Caisse régionale de mutualité agricole de Mila pour les agriculteurs dont l'activité a été affectée par la grêle et les incendies.

66 dossiers relatifs aux dégâts causés par la grêle ont été traités par les services de la CRMA et validés sur la base d'expertise de terrain. La surface affectée dépasse les 800 hectares, situés dans la commune de Zeghaïa notamment. Aussi, plus de 15 millions de dinars du montant global ont été consacrés pour couvrir les indemnités de ce genre de sinistre.

25 dossiers ont été également traités pour indemnités suite à des incendies ayant affecté les récoltes de céréales et légumineuses sur une surface totale de 170 hectares. Le coût des indemnités versées aux agriculteurs concernés a dépassé les 3,3 millions de dinars. L'opération d'indemnisation des agriculteurs "tire à sa fin", selon le même responsable qui a indiqué que ces derniers représentent un taux "faible" par rapport au nombre d'agriculteurs versés dans la production céréalière et légumineuse assurés auprès de la CRMA de Mila.

Dans le cadre de la diversification des services pour une meilleure prise en charge des préoccupations des agriculteurs, la CRMA de Mila s'attèle à lancer un nouveau produit - le crédit agriculteur - pour accompagner les agriculteurs et soutenir leur activités.

TIKJDA

Stage de la sélection algérienne de judo

La sélection algérienne (seniors/messieurs) de judo, composée de 15 athlètes, a entamé, ce dimanche 23 août, un stage au centre de préparation de Tikjda, qui s'étalera au 10 septembre, en vue des qualifications aux prochains Jeux Olympiques JO-2020 de Tokyo, reportés à 2021, et aux prochains Jeux méditerranéens (JM-2022 à Oran), a annoncé samedi soir la fédération algérienne de la discipline (FAJ). Prévu initialement samedi, le début de ce stage a été décalé de 24 heures. La FAJ devait attendre les résultats des tests de dépistage de coronavirus, qui se sont révélés tous négatifs.

Dans le même registre, la FAJ a désigné son médecin fédéral, pour une meilleure coordination avec le Centre national de la médecine du sport (CNMS), dans l'objectif de l'application stricte du protocole sanitaire d'usage (Covid-Manager).

Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) avait annoncé le 9 juillet dernier avoir autorisé les athlètes algériens qualifiés et qualifiables pour les prochains Jeux Olympiques d'été à reprendre les entraînements, mais dans le strict respect des mesures de protection.

APS

COMMERCE EXTÉRIEUR AVEC LES PAYS VOISINS SUBSAHARIENS

Une nouvelle réglementation pour les exportations vers le Mali, le Niger et la Mauritanie

Cette nouvelle législation en matière de commercialisation des produits made in Algeria dans les pays voisins subsahariens va certainement impulser les échanges commerciaux interafricains.

PAR AMAR AOUIMER

Très prisés par les consommateurs des pays africains, les produits agricoles frais et les produits agroalimentaires algériens sont de plus en plus présents sur le continent. L'ouverture et l'exploitation des comptoirs agricoles des produits du terroir made in Algeria en Côte d'Ivoire, à Yaounde (Cameroun) et à Lagos (Nigeria) montrent la percée des marchandises nationales dans les pays africains subsahariens.

Une nouvelle mesure réglementaire a été prise au profit des opérateurs économiques afin d'encadrer les opérations d'exportation vers les pays voisins (Mali, Niger et Mauritanie), a indiqué un communiqué du ministère du Commerce, relayé par l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex).

"Le ministère informe l'ensemble des opérateurs économiques assurant des opérations d'exportation vers les pays voisins : le Mali, le Niger et la Mauritanie, qu'une nouvelle mesure réglementaire a été prise à l'effet d'encadrer ces opérations en garantissant le transport des produits exportés par le groupe de transport des



marchandises et de logistique (Logitrans), jusqu'au point kilométrique (0) sur les frontières avec chaque pays, pour qu'il soit un point de transit et de réception de marchandises par la partie importatrice des pays voisins et ce, dans le respect total de toutes les mesures de prévention et de protection contre la propagation du coronavirus, édictées par les pouvoirs publics", a précisé le communiqué.

En ce qui concerne les opérateurs économiques qui utilisent leurs propres

moyens pour le transport des marchandises destinées à l'exportation, ajoute la source, "ils sont tenus de respecter strictement toutes les mesures sanitaires de protection contre la propagation du coronavirus, notamment après la livraison des marchandises à l'intérieur des pays importateurs", ajoute cette même source. Afin d'éviter toute entrave pouvant avoir des répercussions négatives sur le bon déroulement de ces opérations, le ministère appelle chaque opérateur économique à

informer l'importateur de la nécessité de prendre toutes les mesures nécessaires à la réception de marchandises exportées au niveau des points frontaliers à fixer à cet effet, poursuit l'Algex. La zone de Libre-échange qui sera opérationnelle en Afrique va permettre le développement économique de l'Afrique et l'expansion du commerce extérieur intra-africain, d'où la relance de la consommation et l'abondance des biens.

A. A.

ENTREPRISE NATIONALE DE PROMOTION IMMOBILIÈRE

Achever la réalisation des projets de l'habitat

Le président-directeur général (P.-dg) de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI), Soufiane Hafedh, a mis l'accent sur l'impérative accélération de la cadence de réalisation des projets de logement et de la coordination entre les divers services et directions de wilayas afin de livrer ces projets dans les meilleurs délais.

A l'issue du programme de visites d'inspection, débuté mardi 25 août courant, dans les wilayas de Biskra, Batna et Guelma, Hafedh s'est rendu, jeudi, au site 380 unités LPP à Constantine, en compagnie du directeur régional de l'ENPI, d'un chef de service à la Direction d'urbanisme et de construction et de représentants de la Sonelgaz.

Lors de cette sortie, le P.-dg de l'ENPI a supervisé le lancement officiel des travaux d'aménagement extérieur, pri-

maire et secondaire du site, dont les travaux sont officiellement achevés, indique un communiqué publié sur la page facebook de l'ENPI.

A ce propos, Hafedh a souligné l'impératif de la coordination avec la Direction d'urbanisme et de construction et les services de la Sonelgaz afin d'accélérer le rythme des travaux autant que possible pour livrer "officiellement et pour de vrai" le projet le plutôt possible.

Dans la wilaya de Guelma, Hafedh s'était enquis d'un chantier LPP de 222 unités où il a chapeauté le lancement des travaux d'aménagement extérieur.

Hafedh a donné, à cette occasion, de fermes instructions pour la coordination avec la Direction de l'urbanisme et de construction, d'une part, et les services de la Sonelgaz, d'autre part, afin d'accélérer le raccordement des

102 logements totalement finis, précise le communiqué.

A ce propos, il a fixé aux entreprises de réalisation un délai de 6 mois au maximum pour parachever les 120 logements, dont les travaux de réalisation sont à 65%.

Le 25 août courant, le P.-dg s'était rendu successivement à Biskra et à Batna. Dans la première wilaya, il a inspecté le chantier LPP de 136 unités et où il est parvenu, en compagnie de la délégation l'accompagnant, à la solution définitive du problème de raccordement au réseau d'électricité et d'assainissement, avec un engagement des responsables en charge des travaux de les finir dans un délai d'un mois.

Par la même occasion, l'ENPI a invité les souscripteurs à ce projet de se rapprocher des services commerciaux afin de régulariser leurs redevances en

prévision de la remise des clefs.

Une fois à Batna, Hafedh a visité plusieurs chantiers dont celui de 400 logements où il a constaté le parachèvement de 328 unités.

Sur un ton ferme, il a ordonné l'accélération de la cadence pour finaliser les 72 logements toujours en réalisation, dans un délai ne dépassant pas 3 mois à compter de la date de cette visite.

Lors de sa visite d'inspection au site Parc à Forage 166 + 72 unités LPP, le P.-dg de l'ENPI a mis l'accent sur le respect de la qualité, adressant un blâme au chef de projet et une mise en demeure à l'entrepreneur de pallier les défaillances et insuffisances relevées dans un délai de 3 mois. Il a décidé, à cet effet, de dépêcher une commission de suivi du projet de façon hebdomadaire.

R. E.

CAMEROUN-NIGERIA

Vers un nouveau conflit frontalier à Bakassi ?

S'achemine-t-on vers un retour du différend frontalier entre le Cameroun et le Nigeria à Bakassi? La question se pose et fait encore la une des journaux et des sites d'information camerounais.

En effet, lors d'une visite effectuée mardi 18 août dans l'État fédéral nigérian du Cross River, limitrophe au Cameroun, Femi Fani-Kayode, le leader du People's Democratic Party (PDP) et ancien ministre de l'Aviation, a appelé le Président nigérian Muhammadu Buhari à asseoir de nouveau son autorité sur la péninsule, rétrocédée au Cameroun en 2008 à la suite d'une décision de la Cour internationale de justice de la Haye (CIJ) de 2002.

Dans une interview accordée à la presse locale au cours de sa visite, cette figure politique nigériane, soutenue par le gouverneur du Cross Rivers, accuse le Cameroun de n'avoir pas respecté certains termes de l'Accord de Greentree -signé le 12



juin 2006 sous l'égide des Nations unies entre les deux pays pour mettre un terme à ce différend frontalier et de ne pas prendre soin des populations vivant à Bakassi. Les deux hommes estiment que depuis que cette zone a été rétrocédée, rien n'a été fait pour son développement. Pire encore, les choses semblent avoir plutôt reculé.

"Je soutiens fermement que la cession du territoire au Cameroun était illégale et qu'il appartient donc toujours au Nigeria", a déclaré Femi Fani-Kayode.

Alors que le gouvernement camerounais n'a toujours pas réagi, des obser-

vateurs de Yaoundé voient en cette déclaration une "effronterie" à laquelle il pourrait répondre en fonction de la tournure que prendront les choses. Pour Paul Yombo, chercheur au département de politique internationale de l'Institut des relations internationales du Cameroun (IRIC), interviewé par Sputnik, si la nécessité l'impose, le chef de l'État camerounais pourrait par exemple "apporter une réponse politique en rappelant l'Accord de Greentree et en mettant en avant les relations de bon voisinage" entre les deux pays. Mais aussi monter d'un cran si les autorités nigérianes

épousent l'idée de ces leaders politiques à travers "une réponse juridico-diplomatique qui ferait intervenir les instances internationales".

D'une superficie de 1.000 km², Bakassi est un territoire situé à la frontière entre le Nigeria et le Cameroun. Il a fait l'objet d'un sérieux contentieux entre les deux pays et la CIJ, saisie par le Cameroun en 2002, avait rendu un arrêt confirmant la souveraineté du Cameroun sur cette presque île réputée riche en pétrole et en ressources halieutiques. Une victoire judiciaire entérinée par l'Accord de Greentree en 2006. Le 14 août 2008, les deux pays, par l'intermédiaire de leur ministre de la Justice, ont paraphé l'accord de rétrocession à Calabar, capitale de l'État nigérian de Cross River, dont dépendait Bakassi.

L'accord de rétrocession entre les deux pays prévoit que les 30.000 à 40.000 habitants de la péninsule, principalement des familles de pêcheurs nigériens, ont le choix entre une émigration au Nigeria ou un maintien sur place, avec ou sans l'adoption de la nationalité camerounaise. Jusqu'à ce jour, la population de la localité demeure majoritairement nigériane.

TURQUIE

Lancement de manœuvres militaires en Méditerranée

Dans une notice d'information maritime (Navtex), la marine turque a indiqué qu'elle effectuerait des "exercices de tir" du 29 août au 11 septembre dans une zone située au large de la ville d'Anamur (sud de la Turquie), au nord de l'île de Chypre.

Ces exercices interviennent dans un contexte de vives tensions en Méditerranée orientale, où la découverte d'importantes réserves de gaz ces dernières années a ravivé un

contentieux territorial ancien entre la Turquie d'un côté et la Grèce et Chypre de l'autre, rappelle l'agence. Vendredi, le ministère turc de la Défense a affirmé que des avions de chasse d'Ankara avaient intercepté six appareils grecs qui approchaient d'une zone où un navire de recherche sismique turc est déployé, les forçant à faire demi-tour. Le ministre grec de la Défense n'exclut pas un conflit militaire avec la Turquie C'est justement le

déploiement le 10 août dernier de ce navire turc dans des eaux revendiquées par la Grèce qui a donné le coup de départ de l'escalade actuelle. Préoccupée, l'Union européenne a menacé d'infliger de nouvelles sanctions à la Turquie en cas d'absence de progrès dans le dialogue entre Ankara et Athènes. Pour sa part, la diplomatie turque a affirmé que des sanctions européennes ne feraient que "renforcer la détermination" d'Ankara.

BRÉSIL

L'état de Rio de Janeiro perd à nouveau son gouverneur

Wilson Witzel est le troisième gouverneur de Rio à être démis de ses fonctions pour des faits présumés de corruption et blanchiment d'argent, après vingt mois de mandat.

Le nom en latin de l'opération policière – Tris in idem (trois fois la même chose) – contre le gouverneur de l'Etat de Rio de Janeiro, Wilson Witzel, n'a pas été choisi au hasard. Il s'agit, pour la police fédérale, de bien signifier la répétition des malversations de l'exécutif carioca ces dernières années. Wilson Witzel, du Parti social-chrétien (PSC, droite libérale), est en effet le 3^e gouverneur visé par une enquête pour des soupçons de détournement d'argent public. Selon la police, l'actuel gouverneur

aurait utilisé les mêmes méthodes que ses deux prédécesseurs pour détourner et blanchir près de 100.000 euros qui devaient servir à l'achat de matériel médical pendant la pandémie de Covid-19. Vendredi 28 août, pour la troisième fois en cinq mois, la police fédérale a perquisitionné 83 locaux dans tout le pays dont le palais Guanabara, la résidence officielle du gouverneur. En plus de M. Witzel et de son épouse, sept autres personnes sont formellement accusées de faire partie de cette présumée organisation criminelle.

Dans une décision inédite, le magistrat Benedito Gonçalves, du Tribunal supérieur de justice (STJ), a démis de ses fonctions le gouverneur pour six

mois, le temps de son procès. Le Président n'est peut-être pas étranger à la chute spectaculaire du gouverneur après avoir été le responsable de son ascension fulgurante à la tête de cet État en octobre 2018. M. Witzel, ancien militaire devenu juge fédéral, a commencé sa carrière politique en se lançant comme candidat au poste de gouverneur d'un État de 17 millions d'habitants. Il n'était crédité que de 2 % d'intentions de votes vingt jours avant l'élection et son rapprochement avec la famille Bolsonaro. Mais, en accompagnant Flavio Bolsonaro, le fils aîné du Président, alors en campagne pour le poste de sénateur, il a gagné un électoral.

Agences

BIELORUSSIE

Poutine agite la menace d'une intervention

M. Loukachenko m'a "demandé de créer une réserve de forces de l'ordre et je l'ai fait", a déclaré Vladimir Poutine dans un entretien diffusé jeudi à la Télévision russe. "Cette aide militaire de Moscou n'est pour le moment pas nécessaire", a précisé Poutine. La limite posée par le chef d'État russe est claire : La "situation serait incontrôlable si des forces extrémistes en venaient à brûler des voitures, des maisons et tentaient de prendre le contrôle de bâtiments officiels".

En agitant la menace d'une intervention, le chef du Kremlin signifie aux Occidentaux que la Biélorussie doit être considérée comme une affaire intérieure russe. L'opposition biélorusse, désarmée face à l'entêtement du dictateur Loukachenko, est appelée à jouer selon les règles de Moscou. Poutine ne reconnaît pas la légitimité du Conseil de coordination créé par la candidate de l'opposition à la présidentielle du 9 août, Svetlana Tikhanovskaïa.

Agences

CLÔTURE CE MATIN DE LA SÉRIE DES RÉUNIONS DE LA FAF

La Ligue 2 en débats

La Fédération algérienne de football (FAF) se réunira ce matin (10h30) avec les présidents de club de Ligue 2 pour aborder la reprise des activités sportives et surtout le volet relatif à la liquidation des sociétés sportives par actions.

PAR MOURAD SALHI

Entamée depuis une semaine, la série des réunions de la Fédération algérienne de football (FAF), abritée par l'auditorium Omar-Kezzal du Centre technique national, sera clôturée aujourd'hui. Cette ultime réunion, qui concernera les clubs de Ligue 2, sera présidée par le patron de la FAF, Kheïredine Zetchi, en compagnie du président de la Ligue nationale de football amateur (LNFA), Ali Malek, ainsi que des entraîneurs et des directeurs techniques sportifs (DTS). Lors de ce rendez-vous, le responsable de la Direction de contrôle de gestion et des finances des clubs professionnels (DCGF), Réda Abdouch, est attendu à faire un exposé sur la situation des clubs professionnels et abordera le volet relatif à la liquidation des sociétés sportives par actions. Pour les clubs qui veulent garder leur statut professionnel, l'instance fédérale ne s'y oppose pas.

La Ligue 2 sera composée cette saison de 36 clubs, scindés en deux groupes de 18 Centre-est et Centre-ouest. A noter que six équipes de chaque groupe seront reléguées à l'issue de chaque exercice footballistique.

Cette réunion connaîtra également la présence de Youcef Hamouda, président de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL). Ce dernier



sera appelé à expliquer et donner tous les éclairages au sujet de la prise en charge des relations clubs - joueurs dans le contexte lié à la pandémie de la Covid-19 et ce, dans le cadre des directives et orientations de la FIFA. Dans ce palier, beaucoup de choses vont être dites entre les présents. En effet, tous les clubs de Ligue 2 sont en faillite. Le constat de la Fédération algérienne de football (FAF) est implacable et révélateur du bricolage ayant mené le sport dit roi dans notre pays.

L'instance fédérale sur la base des rapports de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) avait déjà fait savoir que les 16 clubs qui animent ce palier sont concernés par les dettes. Sur les 16 clubs de Ligue 2, onze sont interdits de recrutement avec un montant de dettes estimé à 340 millions DA, qui s'étalent sur une ou deux saisons. Le montant global

des dettes de la Ligue 2 est de plus de 541 millions DA.

Comment peut-on préserver un statut professionnel devant cette situation alarmante ? Avec ces dettes faramineuses, ce sont tous les clubs de la Ligue 2 qui ne devraient pas exister. Cela ne date pas d'hier. Ces clubs ont l'habitude de vivre avec les subventions de l'Etat. Les choses se sont accentuées avec cette pandémie de coronavirus.

Certaines formations ne peuvent plus combler leurs déficits qui se sont accumulés depuis plusieurs mois. En tous cas, le rapport de la Chambre nationale de résolution de litiges est trop lourd à assumer. Les clubs de Ligue 2 semblent vivre au-dessus de leurs moyens. Des décisions devraient être prises à l'occasion de cette réunion avec la FAF.

M. S.

MERCATO

La Lazio aurait trouvé un accord avec Farès mais...

D'après le média italien, La Gazzetta Dello Sport, la Lazio de Rome aurait trouvé un accord contractuel avec Mohamed Farès (SPAL), mais toujours pas avec son club concernant le prix d'achat.

En effet, les Romains font du recrutement de l'international algérien du SPAL une priorité, mais comme le latéral gauche de 24 ans est encore sous contrat avec son club, le SPAL, jusqu'en 2022, ses dirigeants ne veulent pas le brader et veulent le vendre à un prix raisonnable.

En effet, la Lazio aurait proposé 6 M€ pour Mohamed Farès en plus d'un joueur (Palombi et Djavan Anderson seraient les favoris de SPAL), mais le club relégué en deuxième division italienne demanderait plus pour son défenseur. Rappelons que la Lazio veut faire signer Farès pour quatre saisons. Enfin, selon toujours la Gazzetta Dello Sport, l'Inter Milan se serait renseigné sur la situation du joueur.

ANGLETERRE

City ne compte pas vendre Mahrez

Durant les derniers jours, des rumeurs ont circulé sur la probable arrivée de Lionel Messi à Manchester City, et des médias ont indiqué que Pep Guardiola devrait se séparer de l'un de ses ailiers, dont Riyad Mahrez.

Selon la BBC, les dirigeants de Manchester City ne comptent pas se séparer des services de l'international algérien la saison prochaine, tout comme de son coéquipier Bernardo Silva. Les Citizens comptent bien sur Mahrez et ses coéquipiers même si le club va enregistrer de nouvelles recrues à poste. City souhaite garder tous ses éléments la saison prochaine pour essayer d'écrire une nouvelle histoire après une année quasiment blanche avec un seul titre, la League Cup.

FRANCE

Nice confirme avoir reçu des offres de grands clubs pour Atal

Le président de l'OGC Nice (Ligue 1 française), Jean-Pierre Rivère, a confirmé, samedi, avoir reçu des offres de clubs européens, pour s'attacher les services du défenseur international algérien Youcef Atal, dont le contrat court jusqu'en 2023. « Oui, nous avons reçu des offres de grands clubs cet été », déclare-t-il.

« Nous souhaitons, bien évidemment, d'abord le garder au moins une année en plus, mais vous savez que c'est compliqué de garder ce genre de joueur (rires) », a indiqué le patron du club azuréen au site OGC Nice.net.

Atal (24 ans) s'était engagé avec Nice en 2018 pour un contrat de cinq ans, après avoir évolué à titre de prêt pen-

dant une saison à Courtrai (Div.1 belge). Cette sortie médiatique du président niçois devrait ouvrir une porte à un éventuel départ du latéral droit des Verts, en cas d'offre alléchante.

Actuellement blessé aux ischio-jambiers, Atal a déclaré forfait pour les deux premiers matchs du nouvel exercice, à domicile face au RC Lens (2-

1), et en déplacement ce samedi soir face au RC Strasbourg (20h00, algériennes).

Rappelons que la saison 2019-2020 avait pris fin prématurément pour l'ancien joueur du Paradou AC (Ligue 1/ Algérie), blessé en décembre 2019 au genou, alors qu'il lui a fallu attendre sept mois pour rejouer.

MERCATO

Cluj fixe l'indemnité de transfert pour Omrani

Triple champion consécutif de Roumanie avec le CFR Cluj, Billel Omrani serait sur le départ après quatre saisons de présence dans l'ouest de la Roumanie. Selon nos informations, son club aurait fixé son indemnité de départ à deux millions d'euros et ce, à un an de sa fin de contrat. Auteur de performances individuelles en demi-teinte sur l'année 2020, Billel Omrani a su capitaliser sur une saison collec-

tive aboutie avec un troisième titre consécutif de champion de Roumanie, une finale de Supercoupe nationale et un parcours en Europa League arrêté par le futur vainqueur de la compétition le Séville FC en seizième de finale (NDLR : 1-1 score cumulé, élimination sur but à l'extérieur). Une expérience de quatre ans qui aura permis à l'ancien joueur de l'Olympique de Marseille de s'illustrer comme un

joueur décisif et de s'ouvrir les portes de la sélection algérienne pour laquelle il a manifesté son envie de faire partie du groupe de Djamel Belmadi. Sur le départ, les performances d'Omrani à Cluj ont suscité l'intérêt de plusieurs clubs européens, notamment turcs qui se seraient positionnés sur le profil de l'attaquant de 27 ans en vue de renforcer leur secteur offensif. À un an de sa fin de contrat et

d'être libre de s'engager librement là où il le souhaitera au 1er janvier prochain, le CFR Cluj a fixé, selon nos informations, le montant de l'indemnité de départ du joueur à deux millions d'euros pour céder le joueur dès cet été. Sous les couleurs des Rouge et Blanc, Billel Omrani a joué 148 matchs toutes compétitions confondues pour 29 buts inscrits et 24 passes décisives réalisées.

ARMAGEDDON



21h00



En seulement quelques minutes, une impressionnante pluie de météorites détruit la ville de New York, par un beau matin ensoleillé. Immédiatement convoqués, les spécialistes de la Nasa sont formels : ces gros cailloux venus de l'espace ne sont que les signes avant-coureurs de la fin du monde. Un astéroïde de la taille du Texas fonce à toute allure vers la planète. La seule solution : faire exploser le géocroiseur en envoyant une équipe de risque-tout y poser une bombe atomique. Harry Stamper, spécialiste mondial du forage, est choisi pour cette mission de la dernière chance. Toute son équipe, une bande d'aventuriers, lui emboîte le pas

WORLD WAR Z



21h00



À Philadelphie, pour Gerry Lane, son épouse et leurs deux filles, la journée commençait bien. Mais sur leur trajet quotidien, ils sont pris dans un embouteillage monstrueux. Ancien agent des Nations unies, Lane pressent tout de suite quelque chose d'anormal. Le chaos qui s'ensuit lui donne raison. Les habitants de la ville, atteints par un virus mystérieux, se transforment en morts-vivants. En l'espace de quelques jours, ceux-ci colonisent la planète. Lane est alors contraint de reprendre du service, appelé par son ancien supérieur pour aider à trouver la source de cette infection et permettre le développement d'un vaccin. Son enquête le mène d'abord en Corée du Sud

LA GARÇONNE



21h00



Paris 1919. De retour de la guerre, Louise Kerlac est témoin du meurtre de l'adjoint de son père, ancien commissaire de police, commis par des agents de l'État. Désignée comme coupable, pour disparaître et se disculper, Louise décide de se déguiser en homme et de prendre l'identité de son frère jumeau pour intégrer à sa place la police criminelle où il a reçu son affectation. La découverte du cadavre de Céleste Dumont, une jeune femme posant comme modèle pour les peintres de Montparnasse va l'entraîner dans le monde de la fête et de la nuit

RECHERCHE HÉRITIERS



21h00



Les notaires font appel aux services de généalogistes successeurs pour rechercher les héritiers inconnus ou disparus d'un défunt dont ils doivent régler la succession. Parmi eux, Pascal, mandaté pour servir une noble cause : retrouver les descendants d'une famille juive cachée par des villageois corses pendant la Seconde Guerre mondiale. Un notaire d'Ajaccio souhaite en effet lancer une procédure pour faire reconnaître les gendarmes et habitants d'un village du centre de l'île comme « justes parmi les nations ». Le généalogiste va partir en quête de documents et de témoignages. L'enquête de Pascal va permettre de reconstituer le parcours de cette famille victime de Vichy et des nazis



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

LE PRÉSIDENT



21h00



Président du Conseil, Emile Beaufort doit faire une dévaluation. Son secrétaire, Philippe Chalamont trahit le secret, permettant à son beau-père, banquier, une fructueuse spéculation. Beaufort fait signer à Chalamont une lettre où il reconnaît son forfait. Mis en minorité, Beaufort se retire de la vie politique, après un fracassant discours à la Chambre. Longtemps après, nouvelle crise ministérielle. Chalamont, qui fait une brillante carrière politique, est pressenti pour former le cabinet. Mais avant d'accepter, il doit récupérer le dossier compromettant que la police a cherché en vain, malgré la complicité de Mlle Milleran, secrétaire personnelle de Beaufort

ON LE RACONTERA À NOS ENFANTS



21h00



Le 14 mai 2020, les élèves de CM2 de l'école publique Saint-Germain, à Issy-les-Moulineaux, en région parisienne, retrouvent leur classe pour terminer l'année scolaire dans des conditions très spéciales. Distanciation sociale, gestes barrières, effectifs allégés, mesures sanitaires strictes... Après deux mois de confinement, loin de l'école, comment ces enfants ont-ils appréhendé ce retour en classe alors que le virus est toujours là ? Comment les professeurs et la direction de l'établissement ont-ils dû adapter leur travail à ces nouvelles règles obligatoires et nécessaires ? Quelles conséquences sur l'enseignement ?

CAUCHEMAR EN CUISINE



21h00



C'est à Antibes, dans les Alpes-Maritimes, que Romain et Thomas, deux amis d'enfance, ont demandé au Chef Philippe Etchebest d'intervenir pour les aider à sauver leur restaurant. Ces deux jeunes trentenaires sont les gérants d'une brasserie située en plein centre-ville et, malgré un emplacement idéal, ils sont criblés de dettes et n'ont plus que quelques mois devant eux. La situation est d'autant plus grave que les deux jeunes hommes sont pourtant très expérimentés : Romain a même été chef d'un restaurant étoilé pendant plusieurs années. Philippe Etchebest va donc devoir venir en aide à des cuisiniers qui ont fait leurs armes dans la haute gastronomie

TROP JEUNE POUR MOI



21h00



Doria, 44 ans, mère de famille à la vie bien rangée, n'a plus vibré depuis longtemps. Elle découvre le soir de son anniversaire que son mari la trompe et part sur un coup de tête rejoindre sa mère à l'île Maurice pour réfléchir... Là-bas, elle rencontre Théo. Avec lui, Doria redécouvre la vie, la joie, l'amour. Il est beau, drôle, libre. Mais il a vingt ans de moins qu'elle. Quand la vie nous donne une seconde chance, jusqu'où faut-il aller pour la saisir ?



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	04h47
Dohr	12h48
Asr	16h28
Maghreb	19h22
Icha	20h44

CORONAVIRUS

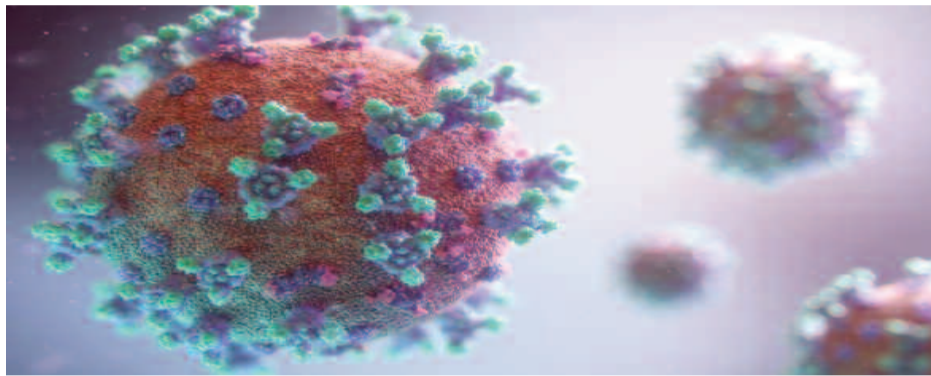
PLUS DE 25 MILLIONS DE CAS DÉCLARÉS DANS LE MONDE

Plus de 25 millions de cas du nouveau coronavirus ont été officiellement recensés dans le monde, dont plus de la moitié en Amérique, selon un comptage réalisé par l'AFP à partir de sources officielles dimanche 29 août.

Au total, au moins 25.029.250 cas, dont 842.915 décès, ont été déclarés. Près de 4 cas sur 10 se situent aux Etats-Unis et au Brésil, les deux pays les plus touchés avec respectivement 5.960.652 cas (182.760 décès) et 3.846.153 cas (120.262 décès).

Le rythme de la pandémie semble se stabiliser dans le monde, avec un million de cas supplémentaires détectés environ tous les 4 jours depuis mi-juillet.

Il s'était écoulé 94 jours, entre l'annonce du premier cas officiel en Chine et le recensement d'un million d'infections dans le monde, puis 149 jours supplémentaires pour dépasser le cap des 12 millions et demi de cas déclarés le 11 juillet. Le nombre d'infections connues a doublé depuis, en un peu plus d'un mois et demi.



Unis (296.503), l'Europe (221.670), le Moyen-Orient (80.966), l'Afrique (59.688) et l'Océanie (1.670). Au total, derrière l'Amérique latine et les Caraïbes (7.222.153 cas, dont 273.887 décès), le Canada et les Etats-Unis recensaient 6.088.321 cas pour 191.910 morts, devant l'Asie (5.060.936, 96.124), l'Europe (3.911.286, 214.995) et le Moyen-Orient (1.479.598, 35.959).

heures, soit un nouveau record mondial.

L'Inde est le pays ayant enregistré le plus de

nouvelles contaminations sur la dernière semaine (488.271), devant les Etats-Unis (293.419), qui se rapprochent dimanche du seuil des 6 millions de cas officiellement déclarés, le Brésil (263.791), la Colombie (66.811) et l'Argentine (64.437). Le rythme de la progression du nombre de nouveaux cas a explosé ces sept derniers jours en Argentine (+35%), qui a dépassé samedi la barre des 400.000 contaminations.

Le chiffre du nombre de contaminations ne reflète qu'une part du nombre réel de cas, de nombreux pays n'utilisant les tests que pour le traçage ou ne disposant pas de ressources suffisantes pour mener de larges campagnes de dépistage.

COVID-19 EN ALGÉRIE

Légère baisse du nombre de nouveaux cas

L'Algérie a enregistré 364 nouveaux cas de coronavirus Covid-19 ces dernières 24 heures, contre 379 avant-hier samedi et 387 vendredi, selon le bilan établi par le ministère de la Santé hier dimanche 30 août. Par wilayas, Blida, foyer initial de l'épidémie en Algérie, a recensé le plus grand nombre de nouveaux cas au niveau national, avec 70 nouvelles infections, suivie d'Alger avec 43 nouveaux cas positifs. La capitale compte désormais 4.676 cas positifs, alors que Blida en recense 3406. Depuis l'apparition du premier cas confirmé de coronavirus, fin février dernier, l'Algérie a recensé 44.146 contaminations à la Covid-19. C'est la première fois, depuis mardi dernier, que le nombre de nouveaux cas de coronavirus descend au-dessous des 370 cas. Depuis une semaine exactement, les contaminations quotidiennes évoluent au-dessous de la barre des 400.

L'Afrique, Continent le moins touché

L'Afrique (1.238.149, 29.399), Continent le moins touché après l'Océanie (28.807, 641), a enregistré plus de la moitié de ses cas en Afrique du Sud (près de 640.000).

L'Inde a annoncé dimanche avoir recensé 78.761 nouveaux cas de coronavirus en 24

L'Asie sous une seconde vague

Après avoir été frappée la première par la pandémie de la Covid-19, l'Asie est de nouveau la région du monde qui a recensé le plus de nouveaux cas, sur les sept derniers jours (570.819), dont plus de 8 sur 10 uniquement en Inde. Suivent l'Amérique latine et les Caraïbes (552.238), le Canada et les Etats-

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الشؤون الدينية والأوقاف
ИМЭХ | ФЕДЕРАЦИЯ | ЕОУ.ИИ | А | ФЕДЕРАЦИЯ

حَدِّثْ أُمَّوْلَهُمْ صَدَقَةً طَيِّبَةً وَتُرْكِيهِمْ بِهَا وَاصْلٍ عَلَيْهِمْ. إِنَّ صَدْرَكَ سَكَنٌ لَّهُمْ وَاللَّهُ سَمِيعٌ عَلِيمٌ

الحملة الوطنية التاسعة عشرة

لِصُنْدُوقِ الزَّكَاةِ

1442 هـ / 2020 م

تُدْفَعُ الزَّكَاةُ :

- بالمساجد عبر الوطن
- بالحسابات البريدية الولائية

<https://www.marw.dz/zakate/>

EN UNE SEULE JOURNÉE

65 feux de forêts déclarés dans 17 wilayas

65 feux de forêts ont été enregistrés à travers 17 wilayas avant-hier, a fait savoir le capitaine Nassim Benaoui, chargé de la Communication à la Protection civile.

Dans une déclaration à une chaîne de télévision privée, il a expliqué que la hausse de la température et les vents ont participé à propager les feux de forêts. Il a indiqué que ce nombre d'incendies déclarés est élevé par rapport aux précédents jours, où 32 incendies ont été déclarés en 48H. 13 incendies ont été déclarés à Tizi-Ouzou, 12 dans la wilaya d'El Tarf, 6 à Béjaïa, Boumerdès et Tipasa, 4 à Chlef et 2 à Bordj Bou Arreridj et Guelma. La capitale a également enregistré un incendie, dans la commune de Bouzaréah. Un feu de forêt s'est déclaré vers 14H20 près du village Céleste, dans la forêt "La Princesse", près du siège du CRAAG, avant de s'étendre jusqu'au quartier de Beaufrasier, a fait savoir la Protection civile. L'Algérie a enregistré cet été, une recrudescence du nombre de feux de forêts. Entre le 1er juin et le 1er août, la direction générale des Forêts a enregistré 1.216 foyers d'incendies, ayant parcouru une superficie globale de plus de 8.778 hectares (ha). "Ces feux ont ravagé 2.846 ha de forêts, 3.245 ha de maquis et 2.687 ha de broussaille", indique la même source en précisant qu'elle enregistrerait en moyenne 20 foyers quotidiennement et une superficie de 7,2 ha/foyer durant cette période. Entre les 25 et le 29 juillet, il a été enregistré 328 foyers d'incendie ayant parcouru une superficie totale de 3.928ha et affecté une superficie de 1.254 ha de forêts, de 1.814 ha de maquis et 870 ha de broussailles, soit une moyenne de trois 47 foyers/jour et une superficie de 12ha/foyer. Les 26, 27 et 28 juillet ont été marqués par une grosse vague de chaleur, pour lesquels un BMS avait été mis par les services de la météo et transmis à toutes les Conservations concernées par les incendies.

PORTÉ DISPARU DEPUIS QUATRE JOURS À TAMANRASSET

Le petit Abdelkader retrouvé mort dans un immeuble abandonné

Le corps d'un enfant a été retrouvé sans vie, samedi soir dans un immeuble abandonné, dans la commune d'Ankouf, à proximité de la ville de Tamanrasset. Les proches de la victime affirment qu'il s'agit de leur fils Abdelkader Asrir disparu depuis 4 jours. Selon le père de la victime, la dépouille mortelle de son fils Abdelkader Asrir, âgé de 12 ans, a été retrouvée hier soir, précisant que son fils, porté disparu depuis quatre jours, vivait à la cité Ankouf au sein de sa famille qui avait signalé sa disparition.

Un dispositif important de la Sûreté nationale est actuellement présent sur les lieux, afin de déterminer les circonstances de ce crime, et une enquête a été diligentée à cet effet.